

Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais) : l'habitat néolithique moyen de l'horizon inférieur

Autor(en): **Moinat, Patrick**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie = Annuario della Società Svizzera di Preistoria e d'Archeologia**

Band (Jahr): **71 (1988)**

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-117132>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Patrick Moinat

Le Site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais)

L'habitat néolithique moyen de l'horizon inférieur

1. Introduction

A l'occasion de la reprise des fouilles du Petit-Chasseur par le Département d'Anthropologie en juillet 1970, un bilan provisoire (Gallay 1972) permit de définir la stratigraphie générale du site, composée de trois horizons allant du Néolithique moyen au Bronze ancien. Parmi les objectifs proposés, la publication de l'ensemble de la documentation devait mettre un terme à l'étude du site.

Si les niveaux supérieurs sont à ce jour presque complètement publiés, l'horizon inférieur n'a donné lieu qu'à des publications partielles (Bocksberger 1964; Sauter et al. 1971) donnant accès à la majeure partie de l'information, sans toutefois rendre compte de la densité de l'occupation néolithique moyen. Sur le chantier I, une surface étudiée en juillet 1971, méritait une analyse détaillée et nous a permis d'entreprendre un travail de diplôme. Ce mémoire, trop limité et incomplet, ne regroupait pas l'ensemble des informations concernant l'horizon inférieur, et ne pouvait donner lieu en soit à une publication.

Par son intérêt propre, et surtout parce que l'information de base concernant les niveaux inférieurs a souvent été utilisée dans l'étude du Néolithique valaisan, une présentation complète de la documentation du chantier I nous a paru nécessaire. Elle a pour but:

- de faire un bilan, essentiellement stratigraphique, des niveaux inférieurs et de préciser leur extension;
- d'établir la relation chronologique entre les chantiers I et II;
- de présenter l'ensemble du mobilier archéologique, malheureusement peu abondant et très fragmenté;
- de rendre compte de l'analyse des structures d'habitat, qui regroupent une série d'occupations du Néolithique moyen II, ainsi que des traces attribuables au Néolithique moyen I.

2. Historique

Il n'est pas nécessaire de refaire un historique complet des fouilles du Petit-Chasseur, déjà bien connue. Nous reviendrons par contre sur les interventions plus directement en rapport avec l'horizon inférieur.

En 1962, O.-J. Bocksberger ouvrait trois caissons (son-

dages à la pelle mécanique) dont deux nous intéressent plus directement. Le caisson 1 (fig. 1, No 2) livrait quelques tessons dont une jarre à mamelons et un mamelon conique (Bocksberger 1964). L'étude stratigraphique, complétée d'une analyse sédimentologique, relevait déjà la présence de niveaux anciens, et confirmait le faible intérêt de ce type d'analyse dans l'étude des coupes de terrain (Bocksberger et Burri 1963). Le caisson 2 (fig. 1, No 1) permettait la découverte d'une ciste de type Chamblandes (M IV), intéressante par sa position (contre le rocher) et par son contenu (enfant inhumé dans un caisson de grande dimension).

En 1967, un sondage de 6 m² permettait de contrôler l'existence de niveaux néolithiques sous la nécropole dolménique (fig. 1, No 3). La mise au jour d'un épais foyer obturant une fosse de grande dimension révélait l'existence de niveaux d'habitat et confirmait les découvertes de 1962.

Parallèlement aux travaux d'O.-J. Bocksberger, le Département d'Anthropologie ouvrait un sondage au sud des immeubles No 61 – 63 de l'avenue du Petit-Chasseur qui avait pour but de définir l'extension de la nécropole dolménique. Ce sondage retrouvait les niveaux profonds et permettait la découverte du chantier II (Sauter et al. 1971; Winiger 1985), exploité en trois étapes, de 1967 à 1972.

En juillet 1971, l'exploration des niveaux néolithiques se poursuit sur le chantier I par l'extension du sondage de 1967 (fig. 1, No 4). La fouille, d'une surface de 34 m², se caractérisait par de nombreuses fosses et foyers imbriqués (Moinat 1985) comparables aux découvertes du chantier II.

En 1972, la fouille du MXI avait pour but d'exploiter les niveaux extérieurs au monument. A cette occasion, un sondage profond reconnaissait la présence de la couche 14 du chantier II. Cette découverte permettra d'établir la relation stratigraphique entre les deux chantiers (Gallay et Chaix 1984).

Un premier bilan, confirme la présence sur l'ensemble des zones étudiées de niveaux attribués au Néolithique moyen. Les couches, le plus souvent pauvres en matériel, recèlent de nombreuses structures (fosses, foyers et tombes) témoignant d'une remarquable densité d'occupation. C'est aussi la possibilité, par les nombreux sondages, de comprendre la relation stratigraphique existant entre les deux chantiers.

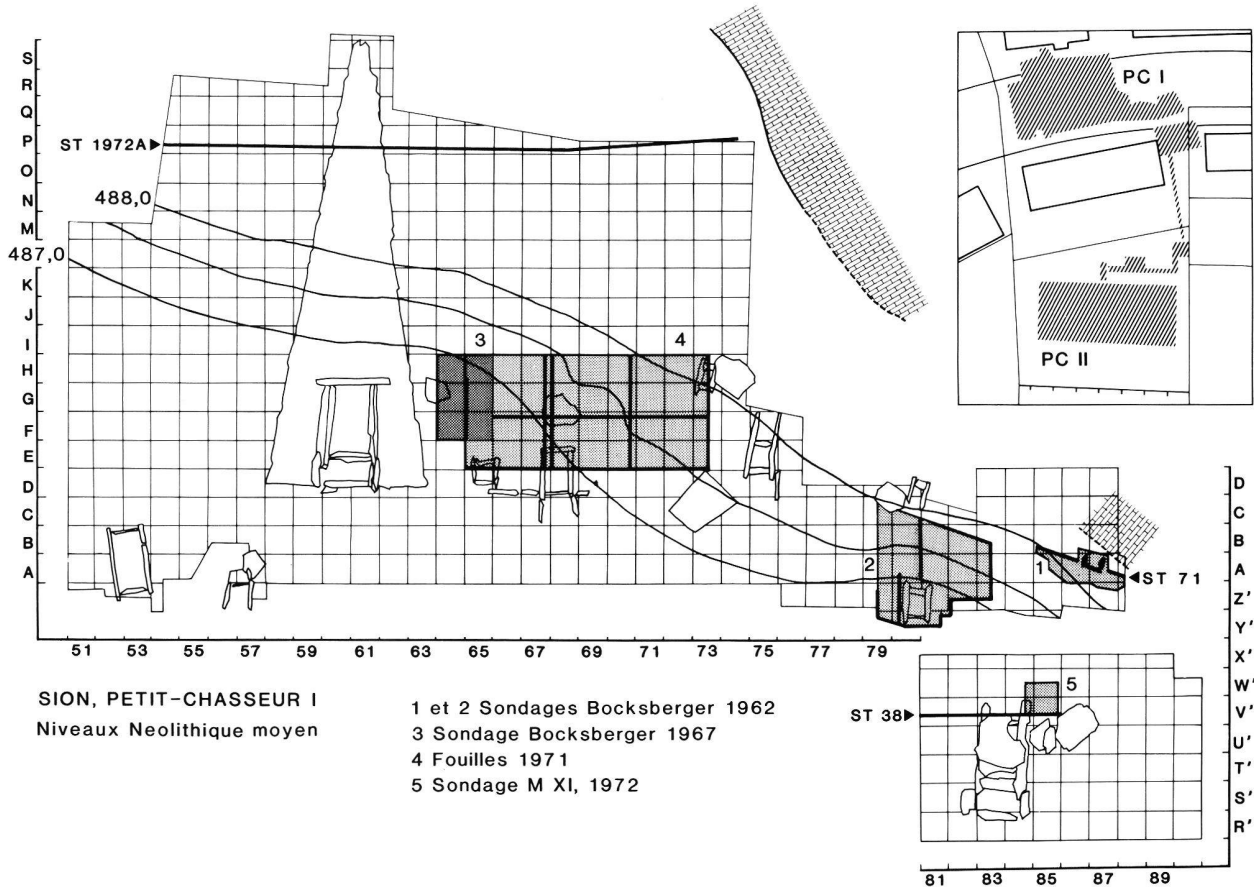


Fig. 1. Sion, Petit-Chasseur, chantier I. Plan de situation des découvertes, courbes de niveau donnant l'altitude de la couche 9, premier niveau de l'horizon inférieur (Néolithique moyen).

3. L'horizon inférieur

Après la découverte de niveaux datés de 5130 ± 230 BP dans le sondage de 1967, l'exploration d'une surface plus importante devait permettre de préciser les composantes de la stratigraphie et de réaliser un sondage profond en essayant d'atteindre la moraine (Gallay 1972). Ce sondage a mis en évidence trois niveaux archéologiques antérieurs à ceux déjà reconnus.

4. Stratigraphie

Le nombre important de témoins a permis de multiplier les relevés stratigraphiques. On trouvera leur localisation sur les figures 1 et 2. Nous présenterons d'abord une séquence générale, établie sur la base des coupes No 39 et 40 (fig. 3 et 4).

4.1. Stratigraphie générale

- *couche 19*: alluvions.
- *couches 18–14*: niveaux de limons avec 2 couches (17 et 15) contenant des charbons.
- *couche 13*: niveau de limons avec un foyer, sans matériel archéologique, mais avec des restes de faune (esquilles).
- *couche 12*: loess stérile subdivisé en amont en 12a et 12b selon la teneur en éléments grossiers (pierres provenant du rocher).
- *couches 11–9*: niveaux archéologiques situés en partie dans les loess (couches 11a–11e), en partie dans les terres (couche 9) et séparés par un niveau de loess stérile (couche 10).
- *couches 8e–8a*: niveaux stériles séparant l'horizon inférieur de l'horizon intermédiaire (couche 7). Ils se composent de limons (8f), de terres grises (8e et 8b), de loess (8d et 8a) et de cailloutis (8c).

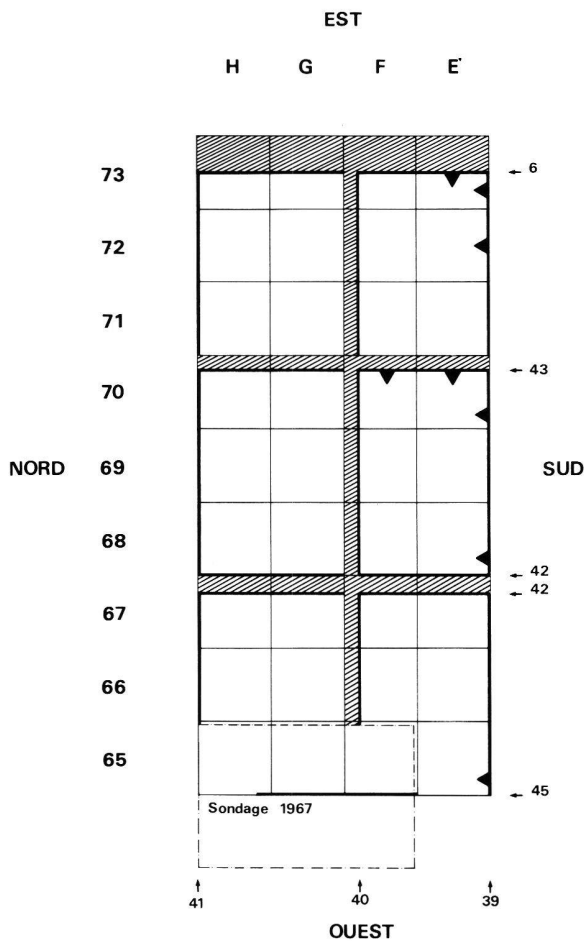


Fig. 2. Fouille de juillet 1971. Organisation du chantier avec position des stratigraphies et des échantillons pour l'analyse sédimentaire (triangles).

4.2. Conditions de sédimentation

Par rapport à la stratigraphie générale des dépôts holocènes en Valais (Gallay 1983), l'étage des loess correspond aux couches 18 à 15, alors que les loess altérés sont représentés par les couches 14 et 13. Le reste de la stratigraphie se situe dans l'étage des terres rouges.

L'étude des conditions de sédimentation permet de définir trois grandes zones en fonction des types d'apports et de la topographie (pendages).

- 1—La zone amont (E–H/71–73) est dominée par une sédimentation de pente dont le pendage général est faible. Du point de vue sédimentaire, cette zone se caractérise par une alternance entre les terres et les loess grossiers, avec une nette dominance des terres et des éboulis de pente provenant de la paroi rocheuse.
- 2—La zone intermédiaire (E–H/68–70) se marque par un amincissement des niveaux (sauf pour les couches 8 et 9) et une pente plus importante. Le ruissellement a for-

tement entamé certains niveaux (couche 11a, fig. 3).

- 3—La zone aval (E–H/65–67) présente des niveaux horizontaux. La sédimentation est dominée par les loess qui déterminent des couches de faible extension.

4.3. Apports de la sédimentologie

La stratigraphie a fait l'objet d'une analyse sédimentaire (Casjens 1975). Nous n'en reprendrons pas les résultats détaillés, mais nous pouvons faire quelques constatations d'ordre général.

- Face à des problèmes de corrélations stratigraphiques précis, les réponses que peut fournir l'analyse sont souvent sans résultat, à cause de la composition très changeante des niveaux selon leur localisation.
- Par contre dans un contexte plus général, il est possible d'intégrer ces données, par exemple dans la définition de grands cycles climato-sédimentaires (Gallay 1983).
- Dans la définition des types de sédiments et de leur mode de dépôt, la nomenclature donnée par les fouilleurs ne correspond pas à celle des analyses sédimentaires. Les seuls dépôts de loess vrais (transports et dépôts de type éolien) sont des niveaux qualifiés de «limons» lors de la fouille. A l'inverse, les limons, résultat d'un dépôt par ruissellement, sont qualifiés de loess. Cette observation avait déjà été soulignée par Bockberger et Burri (1963), qui constataient que les loess valaisans contenaient une fraction grossière absente des courbes de comparaison des loess typiques (Mont Pélerin). Les loess du Petit-Chasseur devaient donc avoir un mode de dépôt différent. Nous garderons la définition sédimentaire établie par la fouille en faisant figurer l'équivalence obtenue par analyse entre parenthèses sur la légende des stratigraphies (fig. 4).

Enfin, l'analyse sédimentaire a permis de définir une sémiologie graphique cohérente pour l'ensemble des dessins, un symbole étant défini pour chaque type de sédiment. Au regard d'une coupe, il doit être possible de visualiser le passage des loess à des sédiments plus hétérogènes (terres, niveaux de graviers, ruissellement) et d'individualiser les niveaux archéologiques, représentés par des hachures.

4.4. Description stratigraphique

4.4.1 Couche 19

Niveau de ruissellement formé de cailloutis fins et de graviers (St. 40, fig. 4).

4.4.2 Couches 18 à 13

Ensemble de limons jaunes oranges. La couche 14 contient des poches de cailloutis fins et de graviers, qui peu-

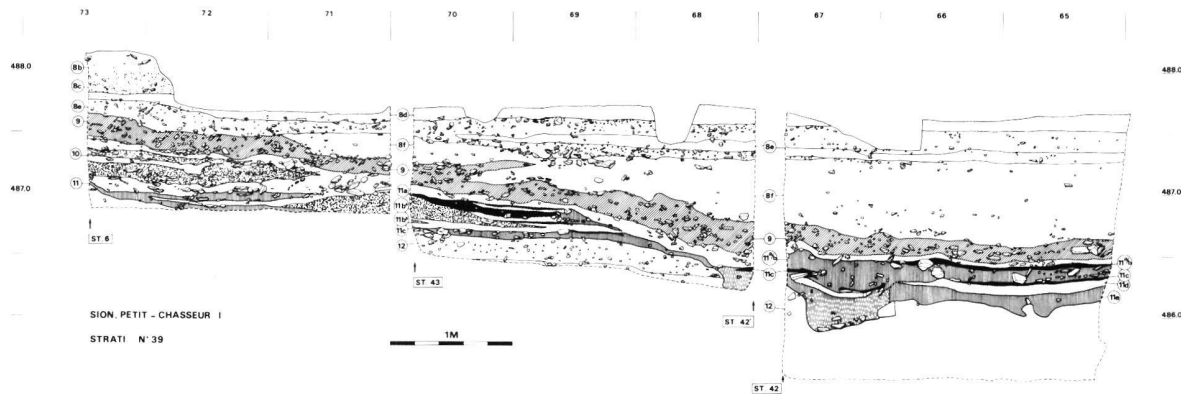


Fig. 3. Stratigraphie générale, d'orientation est-ouest. On remarquera les perturbations liées aux fosses ainsi que l'épaississement des niveaux archéologiques vers l'aval.

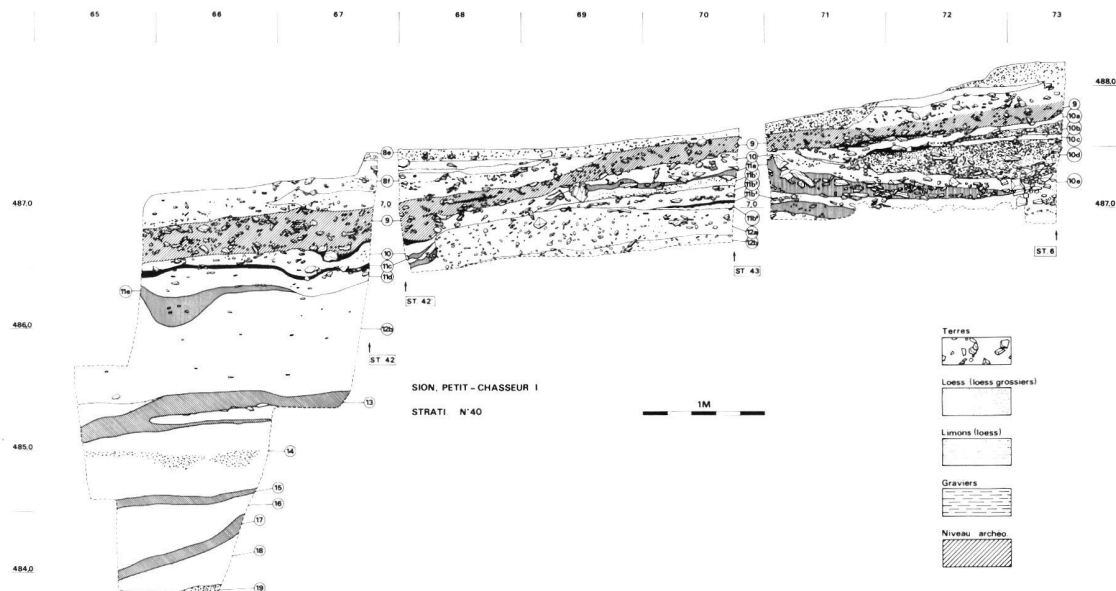


Fig. 4. Stratigraphie générale, d'orientation ouest-est. Elle permet de situer le sondage profond et les niveaux (13 à 19) antérieurs au Néolithique moyen II.

vent correspondre à des alluvions de la Sionne.

Les couches 15 et 17, qualifiées de niveaux archéologiques, se distinguent de l'ensemble par la présence de charbon de bois. Le niveau 13, loess de coloration brune, contenait un foyer et des fragments de faune non conservés.

Le dépôt de cet ensemble est de type éolien.

4.4.3 Couche 12

Loess stérile contenant quelques éléments grossiers (cailloux). Son épaisseur est inconnue en amont, mais elle atteint 85 cm en aval, à l'emplacement du sondage profond.

La distinction 12a – 12b correspond non seulement à une différence granulométrique, mais aussi à une unité topographique qui conditionne les installations humaines. En amont et au nord, la couche remonte fortement; cette situation est visible sur les stratigraphies 40 (fig. 4) et St. 43 (fig. 5). La pente est assez importante pour le niveau 12a, alors que la sédimentation est horizontale pour le niveau 12b.

4.4.4 Couches 11e – 11a

L'ensemble des couches 11 est établi dans un loess de couleur jaune. Presque tous ces niveaux contiennent du matériel archéologique (sauf 11b) et de nombreuses struc-

tures. De ce fait, elles peuvent prendre des colorations différentes allant du jaune verdâtre au violacé.

- couche 11e: Le niveau 11e est bien défini, son extension se limite à la zone aval. Il s'amincit vers l'amont et disparaît aux environs des mètres E-F/68.
- couche 11d: De sédimentation aval uniquement, l'extension de ce loess n'a pu être reconnue que sur une surface de 9 m² dans la zone E-H/65-67. Le niveau est très mince au sud (St. 39, fig. 3), il s'épaissit vers le nord et vers l'ouest (St. 40, fig. 3).
- couche 11c: Niveau de loess de coloration noire, il présente une forte teneur en éléments organiques. Reconnu sur la totalité du chantier à l'exception de la zone G-H/68-73, il est très perturbé par les nombreuses fosses de la zone aval. Les témoins transversaux (St. 42, fig. 6 et St. 43, fig. 5) permettent de donner l'extension maximum vers le nord. Zone amont: couche de loess grossier bien individualisée, de l'ordre de 5 à 7 cm d'épaisseur. Le pendage général est faible. Zone aval: la sédimentation est moins importante, la couche 11c est formée d'un niveau peu épais mais très charbonneux, qui vient buter en G/68 (St. 40, fig. 6) sur la brusque remontée de la couche 12. Le niveau est horizontal dans le sens est-ouest et remonte légèrement vers le nord.
- couches 11b; L'ensemble des niveaux 11b1 - 11b5 est constitué de lentilles de faibles extensions localisées à la zone intermédiaire et d'épaisseur parfois importante (11b1, 11b4). Ces dépôts de limons et de graviers correspondent à des ruissellements limités et comblent la dépression résultant de l'épais niveau 12a (St. 43, fig. 5).
- couche 11a: L'analyse sédimentologique de ce niveau laisse apparaître une composition mixte, de loess et de terre, surtout dans la zone amont. Dans la zone aval, la couche 11a/b a une composition différente correspondant à des cailloutis fins, mis en place par ruissellement. Zone amont (E-F/69-73): la couche 11a est clairement identifiable sur la stratigraphie 39 (fig. 3). A l'extrémité est, elle rejoint la couche 11c pour ne former qu'un seul niveau. Dans la zone intermédiaire (mètres 69-70), on constate une importante zone charbonneuse correspondant au sol 11a, complètement érodée plus bas. Zone aval (E-F/65-67): le niveau 11a n'est visible que sur la stratigraphie 39. Il correspond à un ensemble assez important regroupant la séquence 11a - 11c.

4.4.5. Problèmes stratigraphiques de l'ensemble 11a - 11e

Les principaux problèmes concernent le rapport stratigraphique existant entre la zone aval (E-H/65-67) et le reste du chantier. En effet, les stratigraphies 39 et 40, donnant les liaisons topographiques entre ces deux zones, sont perturbées par des fosses dans la zone des témoins. C'est par exemple le cas de la stratigraphie 39 (fig. 3) où les

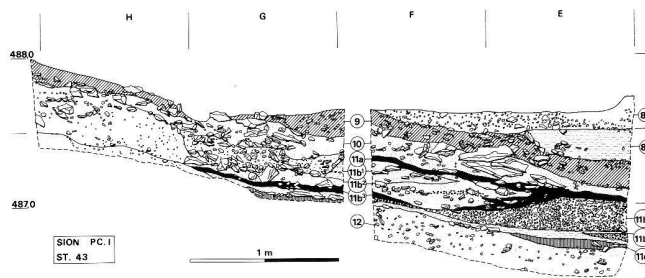


Fig. 5. Stratigraphie du témoin situé en amont. Elle permet de reconnaître les niveaux 11b et l'importance du niveau 12 vers le nord.

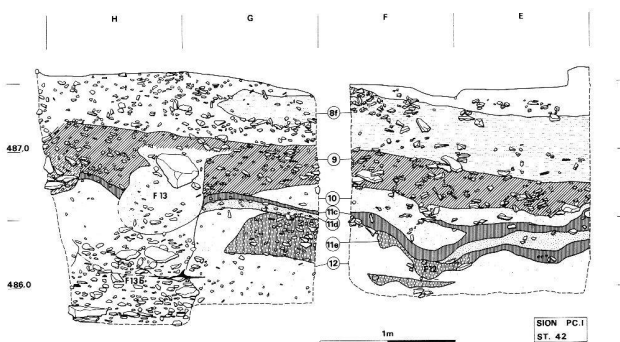


Fig. 6. Stratigraphie du témoin situé en aval. Elle donne une idée de l'imbriication des différentes structures, les fosses 13, 13b et 14 (mètres G-H) et des perturbations liées à la fosse 12 avec des lambeaux de remplissage, visibles sur les mètres E-F.

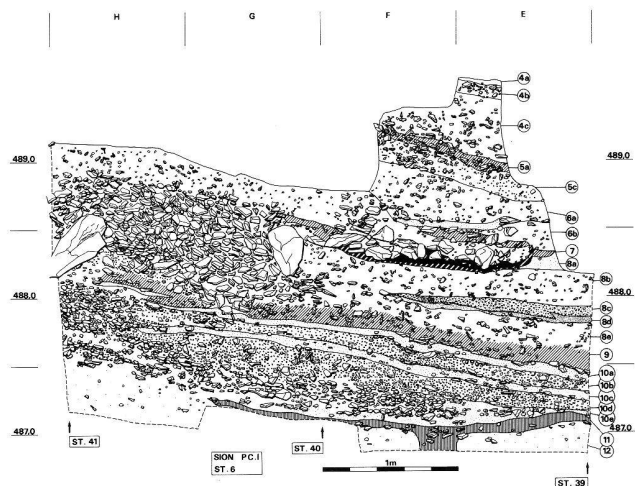


Fig. 7. Stratigraphie située à la limite est de la fouille de 1971. Elle permet de faire le raccord avec les niveaux supérieurs de la nécropole dolménique et de se rendre compte de l'importance de la sédimentation de pente dans cette zone du chantier.

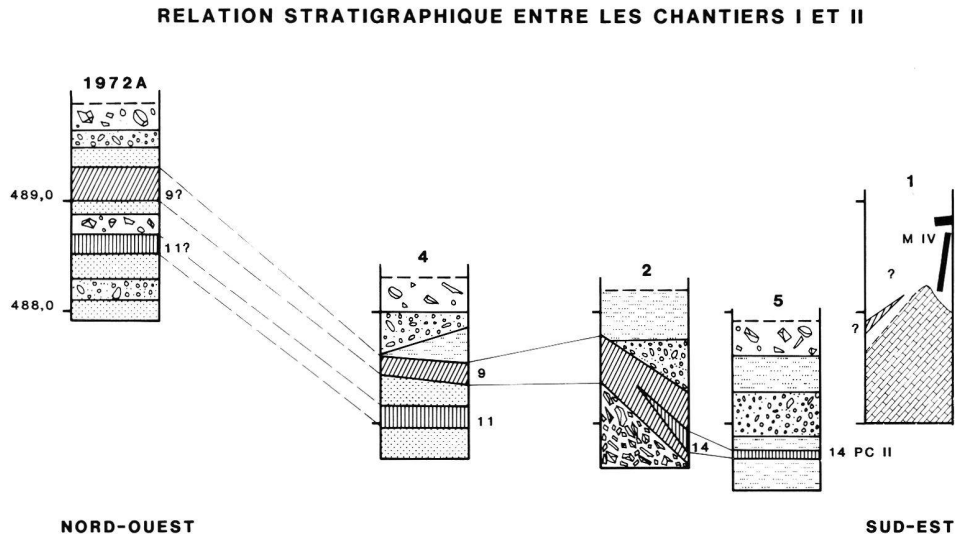


Fig. 8. Relation stratigraphique entre les différents sondages réalisés sur le site du Petit-Chasseur. On remarquera la position de la couche 14 du chantier II, qui s'insère dans la couche 9 du chantier I, permettant d'établir la relation stratigraphique entre les deux chantiers.

fosses 17 et 21 perturbent les niveaux archéologiques et empêchent de caler de manière satisfaisante la partition 11a – 11c par rapport à la zone amont.

Nous proposons les relations suivantes:

- 1 – Par sa plus forte concentration en charbon et sa coloration noire, le niveau 11c a été bien reconnu en décapage dans les zones où il était présent. La projection des altitudes des décapages 11c nous a permis de vérifier sa position stratigraphique et de voir qu'il se situe en aval à la base de l'ensemble 11a/b.
- 2 – Le niveau 11a est absent sur l'ensemble de la zone aval. On constate que cette couche est érodée au niveau du mètre 68. De ce fait, la couche 11a/b repérée ne correspond pas exactement à la même unité mais peut être mise en relation avec le matériel érodé en amont. Cette hypothèse est confirmée par l'analyse des sédiments qui classe les échantillons du niveau 11a/b parmi les cailloutis fins et les graviers. Leur mode de dépôt correspondrait à un transport par l'eau avec faible remaniement, c'est-à-dire avec un déplacement peu important.
- 3 – Nous avons rétabli la succession 11c – 11e selon les indications du journal de fouille, alors qu'elle avait été abandonnée dans les publications de la stratigraphie générale du site (Gallay 1972). Elle correspond mieux à la chronologie des remplissages des fosses et elle est en accord avec la définition que nous avons donné du niveau 11c.

4.4.6 Couche 10

Niveaux de loess jaune séparant la couche 9 de l'ensemble des couches 11.

La couche 10 est pratiquement repérable sur l'ensemble de la zone de fouille, à l'exception de la bande H/65–73, où les perturbations liées aux fosses n'ont pas permis de la reconnaître.

La sédimentation est dominante en amont, avec l'alternance entre les loess et les cailloutis provenant de l'éboulis et formant l'ensemble 10a – 10e (St. 39, fig. 3 et St. 6, fig. 7). Vers l'aval, l'ensemble des petits niveaux de loess se réunissent pour former une couche mince, de l'ordre de 5 à 10 cm d'épaisseur.

Les limites supérieures et inférieures de la couche sont nettement définies. L'occupation préhistorique du niveau 9 débute directement sur ce loess. D'autre part, il marque une limite nette, en comblant les structures de la couche 11.

4.4.7 Couche 9

Niveau de terre jaune qui se caractérise par l'importance des phénomènes de ruissellement.

En amont, la couche 9 s'insère dans l'éboulis de pente, très épais et caillouteux (St. 6, fig. 7) qui empêche de définir de manière précise la limite supérieure de la couche. Elle se transforme vers l'aval en un niveau de terre, moins caillouteux. La couche contient des zones charbonneuses qui tendent à se raréfier vers l'aval.

Le niveau 9 couvre l'ensemble de la surface de fouille, il repose sur le loess de la couche 10 et forme un véritable sol. La position des structures indique cependant une occupation continue pendant toute la phase de dépôt du sédiment.

4.4.8 Couches 8

Ensemble de niveaux stériles séparant l'horizon intermédiaire (couche 7) de l'horizon inférieur. Ils se composent d'alternance de terres grises (8b, 8e), de loess (8a, 8d) et de limons (8f).

4.5. Relation entre les chantiers I et II

La multiplication des sondages et l'abondante documentation stratigraphique qui en résulte doit permettre de préciser la position stratigraphique et l'extension des niveaux inférieurs des deux chantiers. Elle permettra d'autre part de proposer une représentation en courbe de niveau de l'altitude maximum des couches du Néolithique moyen (couche 9) sur le chantier I (fig. 1).

4.5.1 Etat des connaissances

Une bonne partie des données stratigraphiques sont déjà publiées ou en voie de l'être. La figure 8 donne une vue synthétique des principaux points d'observations.

- Dans le caisson 2, Bocksberger propose déjà le rattachement de la ciste MIV aux niveaux inférieurs, malgré une position haute par rapport aux couches néolithiques. Ceci s'explique par la présence du rocher dans lequel est creusée la fosse de la tombe. La publication de ces documents (doc. 86. Gallay, à paraître) atteste de la présence d'une couche archéologique en relation avec la tombe. Elle se situe à une altitude de 488.0 m (fig. 8, No 1).
- La fouille des couches extérieures du monument XI, poussée au-delà des niveaux en relations avec la nécropole dolménique, permet de reconnaître la couche 14 du Petit-Chasseur II sur le chantier I (doc. 208bis. Gallay et Chaix 1984). On notera la présence d'alluvions de la Sionne qui serviront de repère pour le calage chronologique (fig. 8, No 5).
- Le caisson 1 permet de retrouver la couche 14 et de la mettre en relation avec la couche 9 du chantier I (coupe II. Bocksberger et Burri 1963). Cette position est confirmée par la présence des alluvions de la Sionne, situées au-dessus de l'ensemble 9 – 14 (fig. 8, No 2).

Il est donc possible d'établir une relation chronologique stricte entre les deux chantiers. Le niveau 9 du chantier I est contemporain de la cabane du Petit-Chasseur II (couche 14). L'ensemble des couches 11 est par contre antérieur.

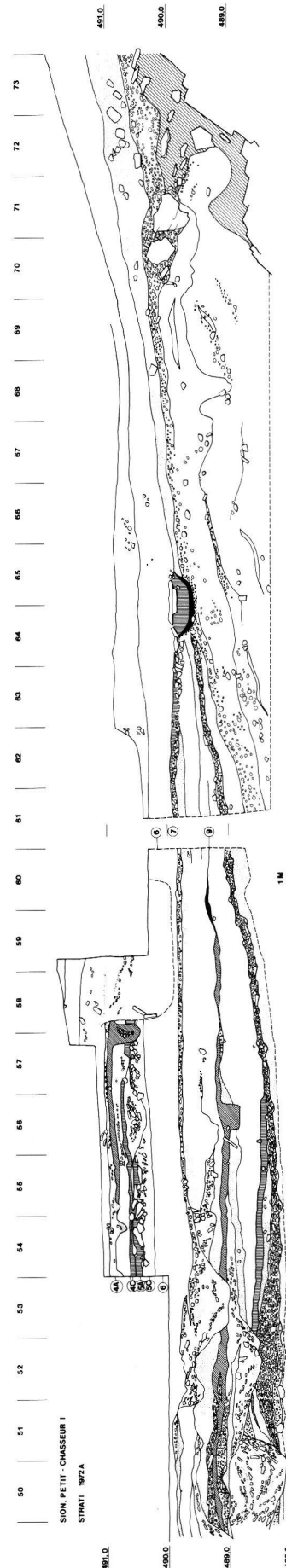


Fig. 9. Stratigraphie située à l'extrémité nord du chantier. On constate la présence de niveaux archéologiques appartenant au Néolithique moyen, ainsi que les importantes perturbations causées par la présence du ruisseau.

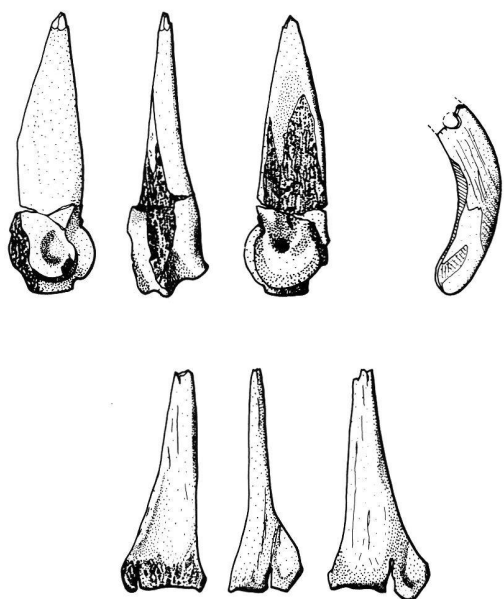


Fig. 10. Industrie osseuse et parure, Néolithique moyen, couche 9 – 11. Ech. 1:2.

4.5.2 Données inédites

La coupe 1972A (fig. 9) est intéressante, car elle permet d'estimer l'extension maximum des niveaux vers le nord. Sans en faire une description détaillée, notons de bas en haut:

- la séquence générale classique, avec des niveaux de loess et de limons à la base de la stratigraphie, laissant progressivement place à des terres;
- cette séquence est largement perturbée par la série des lits successifs empruntés par le ruisseau descendant de la colline de Gravelone, actif par intermittence pendant la sédimentation des niveaux inférieurs, ce qui peut expliquer l'érosion de certaines surfaces en aval (couche 11a?);
- l'existence de trois niveaux archéologiques. Les deux premiers peuvent être rattachés à l'horizon inférieur sur la base de quelques tessons et par la présence d'une fosse et d'un foyer. Dans les mètres 61 – 65, un niveau contient un foyer en cuvette avec aménagement de dalles caractéristique de la couche 7, qui représente l'horizon intermédiaire;
- la liaison avec l'horizon supérieur se fait au niveau des mètres 54 – 57, avec la série des couches 5 et 4 qui donnent l'insertion stratigraphique du dallage MI (Bocksberger et Gally 1976).

Sur cette base, il est donc possible de saisir l'extension probable du Néolithique moyen sur l'ensemble du chantier I (fig. 1):

- les niveaux situés contre le rocher au sud-ouest, ont tendance à s'en écarter en allant vers le nord;
- vers le sud, la tranchée de raccord entre les chantiers I et II a permis d'observer la couche 14 en différents points. Il est donc probable que l'occupation s'étend à l'ensemble de la zone entre les deux chantiers;
- l'extension vers l'ouest, près du monument I, reste inconnue.

Nous pouvons donc à titre indicatif tracer les courbes de niveau de la couche 9, premiers dépôts archéologiques de l'horizon inférieur (fig. 1). La topographie est largement conditionnée par la présence du rocher et des sédiments de pente qui en résultent. On constate que l'établissement préhistorique ne délaisse pas les zones de forte pente, par exemple à l'emplacement de la ciste MIV. Toutes les coupes ou les caissons de fouilles, à l'exception des sondages de faible extension, ont donné des structures d'habitat (fosses, foyers ou tombes) ou du matériel, ce qui laisse supposer une forte densité d'occupation.

5. Matériel archéologique

Nous avons regroupé l'ensemble du matériel découvert sur le chantier I. Il provient principalement des fouilles de 1971, mais également d'autres points du chantier, tel que les fouilles Bocksberger de 1962 et 1967 ou encore de matériel rattachable au Néolithique moyen, mais non situé.

Du point de vue stratigraphique, aucun objet n'est attribuable au niveau 13. Par conséquent l'ensemble peut être étudié sans sériation, les niveaux 9 et 11 se rattachant à un même horizon chronologique.

L'ensemble reste peu abondant, comme s'est souvent le cas en Valais. Cette constatation est assez surprenante dans la mesure où les fosses devraient assurer une meilleure conservation des vestiges matériels.

5.1. Céramique

Parmi un matériel étudié de 164 tessons, nous avons représenté (planche 1) l'ensemble des éléments intéressants (17 pièces).

Il s'agit d'une céramique bien cuite, de couleur beige à grise ou noire et à surface souvent lissée. Le dégraissant, composé d'éléments quartzes et grossiers, est souvent abondant.

Cinq tessons présentent des formes interprétables:

- Deux jarres de faibles dimensions (diamètre à l'ouverture inférieur à 14 cm) à bord rentrant et mamelons sous le bord (No 11 et 13). Ces formes sont en tout point comparables aux jarres du chantier II (Sauter et al. 1971).

- Deux jarres de plus grand diamètre, avec mamelons sous le bord de forme conique (No 15) ou amincis verticalement (No 17) (Bocksberger 1964).
- Un bol à bord droit et renflement médian (No 10), de forme connue en Valais mais dont la pâte, très fine, est assez originale. Elle est noire et feuilletée, avec un dégraissant micacé. Les surfaces interne et externe sont de couleur orangée, finement lissées.

Les bords sont simples, sans courbures ou épaisissements significatifs, ils peuvent être légèrement aplatis (No 3, 4) ou arrondis (No 1), généralement droits ou faiblement rentrants. Quelques exemples de mamelons non perforés font partie du bord (No 9) ou sont situés directement au-dessous (No 6 – 8). Un tesson (No 16) porte un mamelon à perforation verticale, situé sur la panse. La courbure sphérique régulière du fragment pourrait correspondre à une marmite.

Signalons encore l'absence totale d'éléments décorés comparables aux découvertes de Saint-Léonard.

5.2. Industrie lithique

L'industrie sur cristal de roche comprend 36 pièces (planche 2). Une vingtaine d'éclats divers témoignent par leur variété d'un travail effectué sur place, ceci malgré l'absence de tout petits éclats, qui restent le seul critère significatif. Parmi ceux-ci, nous distinguerons :

- Trois éclats présentant des facettes originales du prisme (No 13). Ce sont des produits du décorticage initial du prisme.
- Sept éclats simples (No 11) sans facette primitive. Parmi ceux-ci, deux ont des dimensions plus importantes et présentent des retouches d'utilisation.

Le reste de l'industrie se compose de lamelles :

- Trois éclats lamellaires (No 14) de mauvaise qualité, correspondant aux premiers enlèvements pour la préparation du prisme.
- Cinq lamelles de petites dimensions (No 15 – 19), inférieures à 25 mm, avec des retouches d'utilisation sur un ou les deux côtés.
- Six lamelles non retouchées (No 20 – 25).
- Un grattoir sur lame (No 10) assez grossière.
- Un nucléus à lamelles (No 12).

Le silex est peu abondant, dix pièces seulement (planche 2), mais à l'inverse du cristal de roche, il s'agit presque exclusivement de pièces retouchées.

- Deux pointes de flèches triangulaires (No 1 – 2) à bords droits ou légèrement convexes et à bases concaves, la retouche est couvrante sur les deux faces.
- Deux pointes de flèches triangulaires (No 4 – 5) à base

concave, la retouche est courte, totale sur l'une des faces.

- Une pointe de flèche triangulaire (No 3) à base droite.
- Un grattoir sur lame (No 7), avec un petit coup de burin sur la partie distale droite.
- Un éclat laminaire (No 8) à retouche abrupte sur les deux bords.
- Un petit burin dièdre (No 9) sur lame, avec retouche d'utilisation.
- Une lame à retouche abrupte (No 6).

La matière première est de très bonne qualité. C'est un silex blond et fin, à l'exception des pointes de flèches à retouche couvrante, réalisées dans un silex gris et veiné, dont l'origine est probablement locale.

5.3. Industrie osseuse

Malgré une faune abondante et bien conservée, l'industrie osseuse se résume à deux poinçons (fig. 10). Ils sont façonnés sur des os de capriné, l'un sur la partie proximale d'un métatarsien, l'autre sur la partie distale d'un métacarpien (poulie).

La parure n'est représentée que par une pendeloque taillée dans une défense de suidé et entièrement polie.

5.4. Affinités

Les quelques éléments présents ne se distinguent pas de ce qu'on a l'habitude de trouver dans le Cortaillod valaisan. La céramique est comparable à celle des niveaux néolithiques moyens du chantier II, notamment avec les jarres à bords rentrant. Sans vouloir privilégier une direction géographique, constatons qu'il s'agit plutôt d'affinités chasséennes (Sauter et al. 1971). La présence du petit bol va également dans ce sens, la texture très fine de ce récipient est assez surprenante, mais les ensembles de comparaisons manquent en Valais pour qu'on puisse lui attribuer une valeur particulière. Bien que peu représentative par rapport à l'ensemble étudié (moins de 200 tessons), l'absence d'éléments décorés de type Saint-Léonard n'est pas surprenante. Elle a déjà été constatée pour le chantier II et elle est en accord avec la datation tardive retenue actuellement pour ce type de décor (Gallay 1986). Enfin nous remarquerons la simplicité générale des formes, avec des jarres à bord droit ou rentrant et l'absence de formes ouvertes.

L'industrie lithique est elle aussi banale pour le Cortaillod valaisan, avec un pourcentage de cristal de roche (72.8 %) qui se situe dans la moyenne des habitats valaisans (Gallay et al. 1983) et une distinction nette entre des pièces en silex, bien retouchées, et des lamelles en cristal de roche sans retouche. Le silex, composé d'une industrie

sur lame et de pointes de flèche à base concave associée à une pointe à poulie reflète des caractéristiques propres au Cortaillod du Plateau suisse. On remarquera cependant une certaine contradiction entre la céramique, qui par ces formes simples serait plutôt ancienne, et une industrie lithique et osseuse de caractère plus tardif. L'ensemble des pointes de flèches peut aussi être comparé à celui de Saint-Léonard, Les Bâtiments (Corboud 1986), où l'on retrouve l'association de pointes à base concave et retouche couvrante avec des pointes plus petites à retouche courte, mais en contexte funéraire cette fois.

6. Structures

Avant de décrire les surfaces reconnues en 1971, il nous a paru intéressant de revenir sur les techniques de fouille et d'enregistrement, car elles diffèrent de celles utilisées pour l'horizon supérieur.

6.1. Méthode de fouille

L'organisation du chantier repose sur la méthode Weehler, avec la mise en place de 6 caissons séparés par des témoins, conservés jusqu'à la fin des travaux.

L'emploi de la photographie a remplacé le dessin pour l'enregistrement des surfaces. Les agrandissements, rapidement développés et collés sur des fiches par mètre carré, sont ensuite utilisés sur le terrain, pour noter les indications telles que les limites de fosses ou de couches, les pendages et les altitudes de décapages. Les stratigraphies, souvent complexes, sont relevées au 1/10e. Chaque témoin est dessiné sur un côté ou les deux (fig. 2). Les fosses sont fouillées en décapages, les stratigraphies que nous possédons ne concernent donc que les structures partiellement étudiées, situées en limite de la fouille.

Un journal de fouille complète la documentation de manière appréciable, il contient les descriptions des remplissages de fosses et les hypothèses des fouilleurs. C'est dans certains cas le meilleur outil de travail.

On reprochera l'emploi de la méthode Weehler qui, compte tenu de la nature du terrain (fort pendage général, complexité en rapport avec la proximité du rocher) n'est pas des mieux adaptées. Le dégagement et l'analyse d'une stratigraphie de référence avant la fouille aurait été préférable.

L'ouverture de petites surfaces avec le dégagement progressif des témoins pose le problème de la lecture stratigraphique. Celle-ci n'intervient qu'après la fouille, ce qui est un handicap dans ce type de terrain. Par contre, la multiplication des coupes présente l'avantage de bien mettre en évidence et dans certains cas de résoudre les problèmes de chronologie.

L'emploi de la photographie présente deux inconvénients majeurs. Une imprécision liée à la technique, car le pendage important des couches entraîne des distorsions dans les relevés photographiques. Une perte d'information due à l'absence d'interprétation des surfaces habituellement relevées par un dessinateur.

Enfin, comme on le verra plus loin, la surface de fouille s'est vite avérée trop faible pour pouvoir comprendre l'organisation spatiale, ce d'autant plus que de nombreuses structures se recoupaient.

6.2. Fosses

Les 25 structures étudiées se répartissent de la manière suivante:

- Dix-neuf fosses dans un état de conservation variable selon le degré de destruction par les structures postérieurs.
- Cinq foyers.
- Un trou de poteau repéré dans l'angle nord-ouest, dont il n'existe pas de description.
- Une vingtaine de trous de piquet de 6 à 8 cm de diamètre.
- Une ciste de type Chamblandes.

De plus, seize fosses sont situées dans la zone aval, sur une surface de 12 m², ces nombreux recoupements compliquent l'étude chronologique et spatiale.

6.2.1 Chronologie

L'établissement de la chronologie des fosses reposent sur trois types d'informations.

- 1 – La position stratigraphique est directement lisible pour les fosses situées en coupe. Pour les autres, l'altitude d'apparition en décapage est le seul repère.
- 2 – L'étude des recoupements donne une chronologie relative. Dans la mesure où elle est cohérente, les fosses appartenant à une même phase ne devraient pas se recouper.
- 3 – L'analyse des types de remplissage distingue les phases de comblement des fosses (fig. 11). Cette méthode est satisfaisante dans la mesure où il existe des stratigraphies de contrôle à l'intérieur des dépressions. Dans notre cas, l'absence de coupe est partiellement compensée par les descriptions du journal de fouille qui sont assez précises et cohérentes d'une structure à l'autre pour permettre une telle analyse.

Nous pouvons dès lors distinguer cinq phases chronologiques distinctes pour les structures des niveaux 9 à 11.

La couche 9 présente cinq fosses sans recoupement, avec un remplissage formé de terre brune caillouteuse.

Les structures de la couche 11 sont toute regroupées dans la zone aval du chantier (E-H/65-68). Elles se dis-

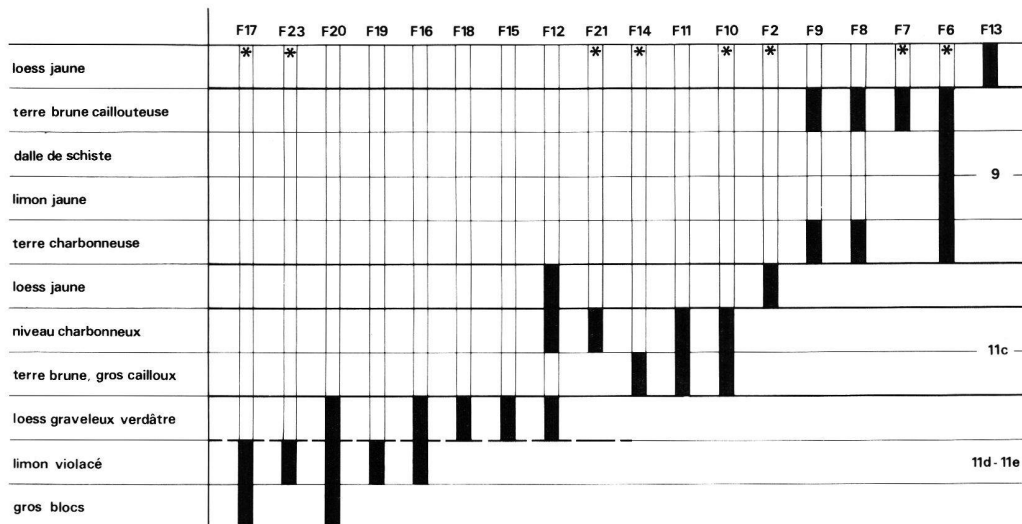


Fig. 11. Chronologie des remplissages de fosses, établie sur la base des relevés stratigraphiques (*) et des descriptions du journal de fouille.

tinguent par des dimensions plus importantes et des remplissages peu homogènes. La chronologie des phases 11a–11c est bien établie, car nous possédons des coupes de référence. Par contre, les phases 11d et 11e sont plus difficiles à dissocier.

La fosse 2 se rattache au *niveau 11a*. L'attribution repose sur une description du journal de fouille qui indique la présence de la couche 11a à la base du remplissage de la fosse.

Les fosses de la *couche 11c* sont au nombre de 4 ou 5 selon l'hypothèse retenue quant à l'utilisation de la fosse 12 pendant la phase 11c (cf. ci-dessous). Leur ouverture se fait dans le niveau 11c, que l'on retrouve parfois dans le fond de la fosse où il correspond au niveau d'utilisation ou d'abandon (fosse 10, fig. 12).

Les remplissages sont fortement caillouteux, hétérogènes et charbonneux, ce qui est assez surprenant du fait de la dominance des loess dans la sédimentation des niveaux situés au-dessus de ces structures. De ce fait, il est possible d'isoler clairement les fosses de la phase 11c dans la chronologie des remplissages (fig. 11).

Il n'y a pas de recoupement entre les fosses appartenant à cette phase, ce qui permet de considérer que cet ensemble de structures est chronologiquement cohérent.

La fosse 12 est une des structures les plus intéressantes du fait de la complexité de son évolution chronologique. Il est possible de distinguer quatre phases dans son histoire.

- 1–Le creusement ainsi qu'une partie du remplissage appartiennent à la phase 11d. Le journal de fouille indique que cette couche tapisse l'intérieur de la fosse.
- 2–Le remplissage succédant à la couche 11d est hétérogène, composé d'une alternance de niveaux loessiques et de lentilles plus sombres contenant des restes organiques et du matériel archéologique très fragmenté.

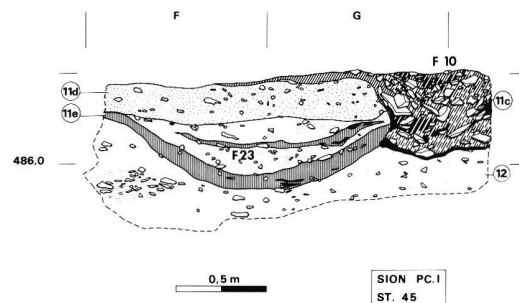


Fig. 12. Stratigraphie des fosses 10 (couche 11c) et 23 (couche 11e). Le sommet de la coupe marque l'arrêt du sondage réalisé par O.-J. Bocksberger en 1967.

- 3–Le dépôt de la couche 11c se fait dans une dépression moins profonde et légèrement décalée par rapport à la première. Cette dépression marque une nouvelle phase d'utilisation, mais sa forme très évasée et peu profonde la différencie des fosses profondes. Son utilisation peut d'ailleurs être mise en doute, car la petite dépression constatée pour la phase 11c peut correspondre au tassement des sédiments contenus dans la fosse.
- 4–Enfin les loess grossiers de la couche 10 comblent définitivement la fosse.

Cette évolution permet de rattacher la fosse 12 aux phases 11c et 11d.

Quatre fosses appartiennent à la *couche 11d* (F12, 13bis, 15 et 18). Les contrôles stratigraphiques sont absents, il n'est donc pas possible d'en vérifier l'attribution.

Le niveau d'apparition des structures et les notes du journal de fouille permettent d'en dégager l'insertion stratigraphique. Elles apparaissent au premier décapage de la couche 11e en se distinguant par un remplissage de type 11d. Le calage relatif, par recoupement des structures,

permet de vérifier l'attribution et on constate l'absence d'imbrication entre les fosses.

Cinq fosses appartiennent à la *couche 11e*. Nous posons des coupes des fosses 17 et 23 (fig. 12), qui permettent d'établir des corrélations entre les différentes descriptions du journal de fouille et d'attribuer les fosses pour lesquelles nous ne possédons pas de stratigraphie.

L'analyse des remplissages permet de constater la présence de la couche 11e à la base des fosses où elle correspond au niveau d'utilisation. Ce tableau (fig. 11) nous montre qu'il est difficile de séparer les phases 11d et 11e. Les distinctions se basent sur des critères non vérifiables, donnés par le journal de fouille. Une incohérence demeure dans cette chronologie, puisque nous constatons l'ouverture simultanée des fosses 19 et 20 qui se recourent, alors que ces structures sont contemporaines.

6.2.2 Caractéristiques et analyse fonctionnelle

Nous passerons en revue les principales caractéristiques des fosses dans le but d'en dégager des constantes intervenant dans l'analyse fonctionnelle.

L'analyse des remplissages doit nous permettre de distinguer un comblement naturel d'un remblaiement volontaire des dépressions.

Morphologie:

Les fosses 12 (phase 11c), 2 et 23 se caractérisent par l'absence de bords verticaux, elles sont très évasées et peu profondes. Ces trois structures doivent être dissociées de l'ensemble et peuvent être comparées aux fosses de La Planta (Gallay et al. 1983).

Les autres fosses appartiennent à trois types de formes:

- Les fosses à bords verticaux, à fonds plats ou légèrement arrondis.
- Les fosses dont le diamètre à l'ouverture est inférieur à celui de la base, la forme s'apparente à celle d'une ampoule. Cette morphologie peut être recherchée ou correspondre à un affaissement des parois.
- Les fosses larges et évasées vers le haut, mais dont le fond est très rétréci, avec des bords verticaux.

Enfin toutes les fosses observables présentaient une ouverture régulièrement circulaire.

Matériel archéologique:

La densité de matériel est très variable selon les structures. Certaines fosses ne contiennent pas de matériel (F8, 13, 23), alors que d'autres sont plus fournies (F11, 12 et 15). Lorsque le matériel est présent, il s'agit le plus souvent de petits fragments regroupés par zones de forte densité, et non pas de répartition aléatoire dans tout le remplissage. D'une manière générale, les restes de faune sont les plus importants sans qu'il soit possible d'observer des dépôts tels que ceux du chantier II.

Sédiments:

On peut distinguer trois grands types de remplissages. Les fosses de la couche 9 sont comblées par un sédiment identique à celui de la couche. Il s'agit d'un comblement naturel par les éboulis de pente.

La fosse 13 fait exception, elle est remplie d'un loess jaune compact et d'un gros bloc, situé au sommet du remplissage. La discordance entre ce sédiment et les terres qui entourent la fosse atteste d'un remblaiement volontaire.

Les fosses des niveaux 11 se caractérisent par un remplissage plus hétérogène, marqué par des zones charbonneuses (F10) ou par des sédiments différents de ceux du niveau d'utilisation de la structure.

Pierres:

La présence d'amas de pierres dans le fond des fosses est fréquente pour les structures de la couche 11. Si une partie de ces blocs correspond au remblaiement, la présence de dalles de schiste ou de blocs agencés touchent à la fonction des structures.

Parmi les cas intéressants, trois fosses ont une dalle de schiste posée sur le fond. La dalle peut être de grande dimension (F6) ou plus petite (F9). La fosse 20 a un assemblage particulier, avec un ensemble de blocs posés dans le fond, et surmontés d'une dalle de schiste posée à plat. Cette fosse est assez évasée à son sommet, par contre son diamètre à la base est beaucoup plus faible. Ces caractéristiques, moins marquées, sont aussi visibles pour la fosse 6.

Niveaux charbonneux:

Deux fosses contenaient d'importants niveaux charbonneux. Il s'agit de la fosse 8 dont le fond était rempli de terre charbonneuse. La présence d'un feu dans la fosse est confirmée par des traces de rubéfaction sur les dalles formant la tombe située juste au-dessous.

La fosse 10 présente également un fond charbonneux et des pierres rubéfiées. La rubéfaction des bords est toutefois moins intense que pour la fosse 8.

Les autres structures ne montrent pas de critères aussi évidents de la présence de feu, par contre on a souvent des zones noirâtres, de nature organique ou charbonneuse. Ces traces sont à mettre en relation avec des vidanges dans les fosses, ou avec des phénomènes de ruissellement. Dans les cas où le feu a rubéfié les fosses, il est difficile de dire s'il s'agissait de la fonction originelle ou d'une préparation de la structure en vue d'une autre utilisation.

La description des caractéristiques des fosses nous permet d'aborder l'aspect fonctionnel d'une manière plus systématique.

Il convient d'abord de distinguer la fonction primaire, correspondant au creusement et à l'utilisation des fosses, de la fonction secondaire perceptible par l'analyse des

composantes du remplissage. La fonction primaire ne peut être abordée que par l'analyse des formes, pour autant que les bords des fosses ne soient pas trop déformés. Les empièvements ou les traces de rubéfaction dans le fond des structures peuvent également avoir un rapport avec la fonction primaire, mais il n'est souvent pas possible de les distinguer d'aménagements plus tardifs (comblement).

La fonction secondaire pose moins de problèmes dans la mesure où les éléments du remplissage, la position et le genre de matériel nous permettent de tirer quelques conclusions.

Nous pouvons dès lors distinguer quatre catégories de fosses:

- 1—Des structures de grands diamètres et de faibles profondeurs (F2, 12 et 23) ne livrent aucun indice permettant de dégager leur fonction. Leur forme, très évasée les place à la limite de la dénomination de fosse. Nous serions tenté de les associer à des aires d'activités domestiques. La répartition du matériel montre de très faibles densités dans ces structures, ce qui ne va pas précisément dans le sens de notre hypothèse.
- 2—Trois fosses contenaient des gros blocs ou des dalles de schiste bien disposées dans le fond des structures. La forme de ces structures (F6 surtout) ressemble au trou de poteau mis au jour à Sembrancher (Wermus 1981) ou à La Planta (St. 21 couche 6B. Gallay et al. 1983) avec une base étroite et des bords verticaux, alors que l'ouverture circulaire est d'un diamètre assez large. La présence d'une dalle de schiste au fond n'a pas été observée à Sembrancher, mais elle pourrait correspondre à une assise recevant le poteau et évitant l'enfoncement. Un trou de poteau de la cabane du PC II (TP 11) montre que l'affaissement d'une construction est possible dans le loess, puisque ce poteau est descendu plus profondément que la fosse initialement prévue pour le recevoir.
- 3—Les fosses 12 et 13bis ont un diamètre et une profondeur importante. Ces caractéristiques ainsi que leur forme cylindrique permettent de les comparer aux plus grandes fosses de la couche 14 du PC II (Winiger 1985). L'utilisation de ces structures comme silos est des plus vraisemblables. Les fosses similaires du Néolithique n'apportent pas la preuve d'une telle utilisation, par contre pour la protohistoire ou le Moyen Age, il existe de tels silos, regroupés en batterie de plusieurs dizaines de fosses (Villes 1981).
- 4—Les autres structures ne donnent aucun indice permettant d'en restituer la fonction primaire. Elles forment un groupe aux dimensions plus petites, difficilement définissable, mais qui ont également pu servir au stockage de denrées alimentaires diverses. L'utilisation de jarres enfoncées dans les dépressions puis récupérées au moment de l'abandon du site pourrait expliquer ce

manque d'indice. Un tel exemple nous est fourni par le site de Bylani, où un vase se trouvait enfoui jusqu'au rebord, à l'intérieur de la hutte 96. L'emploi de paniers est attesté pour un site du Néolithique moyen en Corse, où on a retrouvé des éléments de vanneries enfoncés dans des fosses et dont l'utilisation pour le stockage des grains reste la plus probable (Magdeleine et Ottaviani 1983).

Enfin le remplissage des fosses nous permet de distinguer deux types de comblements.

- Les fosses présentant un remplissage homogène, peu différent de la couche qui comble la structure. La quantité de matériel est faible ou inexistante et se concentre dans le fond de la fosse. Dans ces cas, on peut conclure à un remplissage naturel, intervenant assez rapidement après l'abandon. Les fosses de la couche 9 se rapprochent le plus de ce type de comblement, ainsi que celle de la couche 11a (F2).
- Les fosses dont le contenu est plus hétérogène, avec un matériel abondant. On constate alors des alternances entre des niveaux riches en matière organique (probablement corrélable avec les plus fortes densités de matériel) et des zones de loess pur. Ce type de remplissage correspond à une utilisation comme dépotoir, ou à la volonté de combler rapidement les dépressions, ceci par exemple en vue d'un nouvel aménagement de la surface. Du point de vue chronologique, les remplissages hétérogènes correspondraient à des abandons du site pour une courte durée, alors qu'un remplissage naturel marquerait une phase d'abandon plus longue ou définitive (couche 9 par exemple).

6.3. Les foyers

L'analyse des niveaux appartenant au Néolithique ancien de Sion-Planta a permis de définir trois types de foyers (Gallay et al. 1983). Les structures du Petit-Chasseur I présentent des similitudes intéressantes pour deux des trois types au moins.

Le foyer 4 est de forme parfaitement circulaire. Il est de faible diamètre (60 cm), avec un niveau de dallettes peu épaisses et rubéfiées, disposées régulièrement sur la couche cendreuse qui remplit la cuvette. Cette construction est identique à celle des foyers de la couche 13 du PC II et peut être assimilée aux foyers en disque défini sur le site de la Planta.

La faible dimension et la précision dans l'aménagement de ce foyer, atteste de son caractère spécifique. Une utilisation pour le chauffage simple ne paraît pas envisageable, par contre la construction d'une surface régulière, utilisée pour la cuisson des aliments est une hypothèse à retenir.

Les foyers 1 et 3 sont remplis de pierres arrondies, différentes de celles que l'on rencontre dans la couche 9. Elles sont disposées sans ordonnance particulière, dans une cuvette de faible profondeur, directement au contact de la terre charbonneuse. Les bords des deux foyers sont bien marqués par une couronne de terre rubéfiée.

L'utilisation de ces foyers est difficile à entrevoir. La mise en évidence d'un choix du type de pierres pourrait indiquer une utilisation pour le chauffage. Des pierres réfractaires seraient utilisées pour conserver la chaleur plus longtemps ou servir hors des foyers, dans des récipients ou des fosses.

Le foyer 5 se distingue des précédents par sa plus grande dimension et par la faible quantité de pierres formant son remplissage. Il s'agit plutôt d'une zone charbonneuse, car la cuvette est peu profonde et mal définie. Contrairement aux autres foyers, celui-ci contenait quelques ossements. Il est possible d'établir une relation entre cette structure et les zones de combustion (foyer à plat) reconstruites à Sion-Planta.

6.4. Trou de poteau

Un seul trou de poteau a pu être reconnu lors de la fouille. Il se situe dans l'angle nord-ouest du chantier, à la limite entre le sondage Bocksberger et la fouille de 1971 (H/66). Malgré sa destruction partielle par le premier sondage, nous possédons une coupe qui permet de le décrire. Le bord de la fosse est parfaitement vertical et s'enfonce à 35 cm. Son diamètre est supérieur à 15 cm. Le remplissage se compose de terre brune et de cailloux de faible dimension.

6.5. Trous de piquet

De petites auréoles de couleur sombre et d'un diamètre de 6 à 8 cm apparaissent aux décapages des couches 11e et 12. Leur profondeur est inconnue, mais elles disparaissent d'une couche à l'autre, ce qui permet d'estimer un enfouissement de l'ordre de 5 à 10 cm.

Il est possible de distinguer deux séries correspondant aux niveaux les plus anciens.

Couche 11d

Un premier ensemble de tache est apparu au décapage de la couche 11e, dont il se distingue par des colorations plus sombres. Ces auréoles sont contemporaines de la couche 11d (planche 3).

Les piquets se regroupent par paire ou par trois autour des fosses. Il n'est pas possible de reconnaître un alignement ou un angle correspondant à une éventuelle cloison. Par contre la fouille a clairement mis en évidence un arc de

cercle regroupant la majeure partie des piquets.

Les trous de piquet n'ont pas été vidés, mais fouillés en décapage, cette option nous empêche de reconnaître l'orientation de l'enfoncement. Cette indication nous aurait sans doute permis d'aller plus loin dans l'interprétation en distinguant des piquets plantés verticalement (paroi?) ou avec une inclinaison (tente, bâti en relation avec chaque fosse?).

Couche 11e

Le deuxième ensemble se rattache à la phase 11e (planche 3). On constate que deux taches se situent dans le remplissage des fosses. Leurs plus grandes dimensions et leur forme semblent confirmer qu'il ne s'agit pas de trous de piquet, mais d'anomalies dans le remplissage des fosses.

L'importance des perturbations et le faible nombre de trous de piquet ne nous permet pas d'en comprendre la répartition au sol.

6.6. Tombes

La tombe 1 fait partie d'un ensemble de structures déjà décrit, comprenant les fosses 8, 11, 15 et 16.

Il s'agit d'une ciste de type Chamblandes, de 33 cm de longueur et de 15 cm de largeur (dimensions intérieures), formée de quatre dalles de schiste. Le coffre était maintenu par des pierres de calage, bien visibles le long des dalles nord et est (fig. 13). Une dalle de couverture fermait la sépulture.

Lors de la fouille, on a pu constater un affaissement des dalles. De ce fait la dalle de couverture présentait un fort pendage vers le sud-ouest, dans la zone des fosses 11 et 15. Ceci est à mettre en relation avec des phénomènes de tassement du remplissage des structures. L'orientation du coffre est est-ouest, elle diffère de ceux du PC II orientés NO-SE.

Bien que son niveau d'apparition ne soit pas connu avec précision, le complexe de fosses permet de la rattacher au niveau 11a. Une attribution plus tardive (couche 9) est moins probable, mais peut aussi être envisagée.

La tombe contenait le squelette d'enfant en assez mauvais état de conservation (fig. 13). Les restes osseux ont permis de reconnaître une inhumation en position foetale sur le côté gauche, la tête reposant à l'est. Un des bras était allongé le long du corps.

La taille de l'individu inhumé a pu être reconstituée grâce à la présence d'un humérus presque complet, elle correspond à celle d'un nouveau-né (50.65 ± 1.8 cm). Aucun autre os long ne permet de vérifier cette estimation, mais les bourgeons dentaires et la présence d'un rocher confirme l'âge estimé par la détermination de la taille (Rédalié 1973).



Fig. 13. Tombe 1, couche 11a. Ciste de type Chamblandes renfermant une inhumation en position foetale d'un nouveau-né.

Rappelons également la découverte dans le caisson 1 (Bocksberger 1964) d'une ciste de même type. Malgré sa position stratigraphique, son attribution aux niveaux néolithiques moyens ne fait aucun doute. L'architecture est banale, avec la présence de pierres de calage et des dimensions approximatives de 62 x 110 cm.

Par contre, l'inhumation est plus intéressante, car il s'agit d'un squelette d'enfant, remanié par des rongeurs. Comme nous venons de le voir, les cistes sont en général à la taille de l'individu inhumé. Cet exemple pourrait donc correspondre au réemploi d'un coffre initialement prévu pour un adulte.

Nous avons donc ici deux cas particuliers propres au site du Petit-Chasseur. D'une part une tombe d'enfant en contexte d'habitat, et d'autre part une réutilisation probable de ciste d'adulte. Rappelons que nous connaissons actuellement quatre types d'implantations de cistes:

- dans les nécropoles du bassin lémanique, sans habitat proche, où les enfants sont inhumés dans de petits caissons soit avec des adultes;
- dans des nécropoles liées à un habitat proche, tel que Barmaz ou Sembrancher;
- dans les habitats, la cabane du chantier II peut dans ce cas servir de référence;
- des tombes dont l'isolement semble plutôt lié à des problèmes de recherche (fouilles de sauvetage).

7. Organisation spatiale et structures latentes

Deux types de documents permettent de rendre compte de l'organisation des niveaux:

- les plans de surface (planche 4), sur lesquels figure la répartition du matériel;
- les plans schématiques (planche 3), qui donnent une autre vision des surfaces, et permettent de faire ressortir les densités particulières, les hypothèses des fouilleurs, les liaisons établies par collage de céramique ou les particularités topographiques.

7.1. Couche 9

La couche 9 reconnue sur l'ensemble de la surface de fouille a un pendage général assez important, mais qui s'explique en partie par la rupture de pente observable dans la zone intermédiaire du chantier. Les zones amont et aval sont de ce fait légèrement moins accidentées.

Cinq structures occupent la zone aval du chantier. Parmi celles-ci, les fosses 6 et 9 peuvent correspondre à des trous de poteau, ce qui est confirmé par la forte densité de matériel situé en partie à la surface des remplissages. Des trois foyers reconnus, un seul (F1) se situe à l'extérieur de cette zone, il est à mettre en relation avec un empiérement de faible densité. La faune autour du foyer est assez importante.

7.2. Couche 11a

La couche n'est présente que dans la zone amont où son épaisseur est relativement importante. Le pendage général est inférieur à celui de la couche 9. La rupture de pente, très marquée pour les niveaux supérieurs, est encore perceptible. La partie intermédiaire est composée d'un lambeau de couche et de zones charbonneuses attestant de la forte érosion subie à cet endroit. Dans la zone aval, il est totalement absent.

Les structures sont peu abondantes. La couche 11a vient mourir à l'intérieur de la fosse 2, qui n'est qu'une faible dépression. Le foyer 5 est situé sous le foyer 1 (couche 9), il a une structure différente, sans cuvette bien définie et contient un peu de matériel osseux.

Dans la zone aval, la tombe 1 est en relation avec une trace de paroi, mise en évidence à la fouille par un alignement de dalles et une différence de coloration. L'orientation de la tombe est parallèle à la paroi.

La faune est abondante, avec 188 fragments relevés dans la couche. Contrairement aux autres niveaux, elle est bien conservée puisque l'on retrouve des crânes, des mandibules ou des côtes presque complètes. Ce matériel forme incontestablement un sol, moucheté de charbon de bois.

7.3. Couche 11c

La couche 11c est presque totalement conservée, seules les destructions relatives au creusement des fosses de la couche 9 perturbent cette surface. La couche finit en amont et au nord sur la brusque remontée de la couche 12a, représentant une surface totale de 20.5 m². La topographie est plus régulière, sans rupture de pente, mais le pendage reste élevé.

Les structures sont au nombre de six, réparties dans la zone aval. Elles se composent de quatre fosses de taille moyenne avec des bords verticaux, d'un trou de poteau avec de petits calages et d'une dépression de faible profondeur correspondant à la partie supérieure de la fosse 12.

La couche 11c se caractérise aussi par la présence de trois empièvements. Le premier se situe dans la zone amont. Il se poursuit en G-H/70-73, dans une zone où la couche n'a pas été reconnue. Son caractère intentionnel peut être mis en doute.

Les deux autres zones de caillasse sont plus intéressantes, principalement à cause de leur organisation qui est parallèle aux courbes de niveaux. Cette disposition semble bien avoir un caractère intentionnel et délimite la zone des fosses.

7.4. Couche 11d

Son extension n'est déterminable que par l'analyse de la stratigraphie, puisque nous n'avons pas de plan de surface. Elle semble se limiter à la zone aval (E-H/65-67) avec une petite extension en E-F/68, comme en témoigne les trois trous de piquet attribués à ce niveau. La sédimentation est parfaitement horizontale.

Les quatre fosses de la couche 11d se distinguent nettement des autres structures de la zone aval par leur remplissage. Deux d'entre elles (F12 et 13bis) sont particulièrement importantes, tant en profondeur qu'en diamètre.

Une quinzaine de trous de piquet ont pu être attribués

à une paroi ou à une tente. On constate cependant que ces taches sombres se répartissent par groupes de deux ou trois autour des fosses 12, 15 et 18. Elles pourraient correspondre à des bâtis en relation avec les fosses.

7.5. Couche 11e

La sédimentation du niveau 11e est pratiquement horizontale et touche la zone aval du chantier. La couche remonte vers l'est et finit en sifflet en E-F/68.

Les cinq fosses appartenant à ce niveau sont très détruites par les phases postérieures. La fosse 20 est intéressante par son aménagement de gros blocs dans le fond avec une dalle de schiste posée par dessus. La fosse 23 a une cuvette de faible profondeur, très évasée, difficile à comparer aux autres fosses.

Comme le niveau précédent, le matériel est rare, aussi bien dans la couche que dans les structures où les quelques fragments occupent le fond des dépressions.

8. Datations absolues

Déjà utilisées pour l'établissement de la chronologie valaisanne (Gallay et al. 1983; Gallay 1986), nous rappelons les datations obtenues pour l'horizon inférieur du chantier I.

Il faut distinguer les dates B 862 et B 863, qui proviennent du sondage de 1967 et pour lesquels nous n'avons pas de localisation précise. Ceci se traduit par un écart-type important pour B 863, qui doit résulter d'un mélange de charbons des niveaux 9 et 11. L'autre datation (B 862) a un écart-type tout à fait satisfaisant, elle est en accord avec l'ensemble.

Rappelons que cette chronologie (fig. 14) place un Néolithique ancien dès 5500 en datation calibrée. La séquence est continue pour l'ensemble du Néolithique moyen.

Numéro	Date BP	Dates calibrées	Structure	Localisation
B 2468	5630 \pm 110 BP	4770-4248	foyer	c. 13
B 863	5130 \pm 230 BP	4459-3379	prél.surface	c. 9 ou 11
B 2471	5070 \pm 90 BP	4040-3690	foyer 4	c. 9
B 2470	4980 \pm 90 BP	3990-3544	fosse 13bis	c. 11d
B 862	4830 \pm 90 BP	3790-3370	prél.surface	c. 9 ou 11
B 2472	4720 \pm 90 BP	3700-3201	foyer 3	c. 9

à ce niveau, avec quelques doutes pour les trois piquets situés dans le mètre 68. Nous faisons figurer (planche 3) l'hypothèse retenue lors de la fouille, qui fait passer un arc de cercle entourant une partie des fosses et qui correspon-

Depuis lors, de nouvelles datations sont venues préciser cette chronologie. Les dates de Sion, Sous-le-Scex (Brunier et al. 1986) couvrent le début de la séquence néolithique, l'abri de Zermatt, Alp Hermettji (Baudais et al.

1987; May 1987) nous donne également une datation pour la transition entre le Néolithique ancien et moyen. Les dates du Château de la Soie et de Tourbillon couvrent le Néolithique moyen I (May, à paraître). Enfin, deux dates obtenues pour du matériel de Barmaz I se situent entre le Néolithique moyen I et II.

Sur la base de ces datations, il est possible d'établir les corrélations suivantes:

- Le niveau 13 du Petit-Chasseur I se place au Néolithique moyen I et serait contemporain de l'abri d'Alp Hermettji ainsi que de la couche 6b de la place de La Planta (Gallay et al. 1983).
- Les niveaux 9 à 11, pour lesquels il est impossible de distinguer une chronologie interne, couvrent l'ensemble du Néolithique moyen II. Aucun élément ne permet de confirmer la chronologie établie sur la base du site de Sous-le-Scex (Brunier et al. 1986; Gallay 1986), qui placerait le groupe de Saint-Léonard après le groupe non décoré du Petit-Chasseur. Pourtant le seul tesson cannelé provient de la couche 13 du Petit-Chasseur II, soit de la partie supérieure de cette séquence (Sauter et al. 1971). Il faut remarquer que le matériel permettant d'établir cette succession appartient soit à des sites peu favorables à la conservation de la céramique (Barmaz, Sion Petit-Chasseur et Sous-le-Scex), soit à des sites peu propices aux observations stratigraphiques, sommet de colline (Rarogne), ou forte densité d'occupation (Saint-Léonard, Barmaz I).

Nous pouvons donc considérer que les bases de la chronologie sont actuellement posées, et que les recherches en cours permettront de les préciser (programme de prospection, étude du site de Sous-le-Scex). Le problème de la définition culturelle des différents groupes est lié à l'étude complète du matériel de Saint-Léonard, seul ensemble permettant une analyse typologique et à la fouille de sites nouveaux présentant de bonnes conditions de sédimentation, nous pensons plus particulièrement au Château de la Soie ou au site de la colline de Tourbillon (Baudais et al. 1987).

9. Synthèse

L'histoire du gisement repose sur l'établissement de la stratigraphie générale donnée par la figure 15. Elle résulte des corrélations entre les stratigraphies partielles reconues dans chacun des six caissons de fouille.

9.1. Premiers niveaux d'occupation, Néolithique ancien (?)

Le sondage profond, effectué dans les mètres E-F/65-67 a permis la reconnaissance, sur une surface de moins de 2 m², de deux niveaux archéologiques établis dans les limons (couches 15 et 17) et n'ayant livré aucun matériel archéologique, à l'exception de charbons de bois.

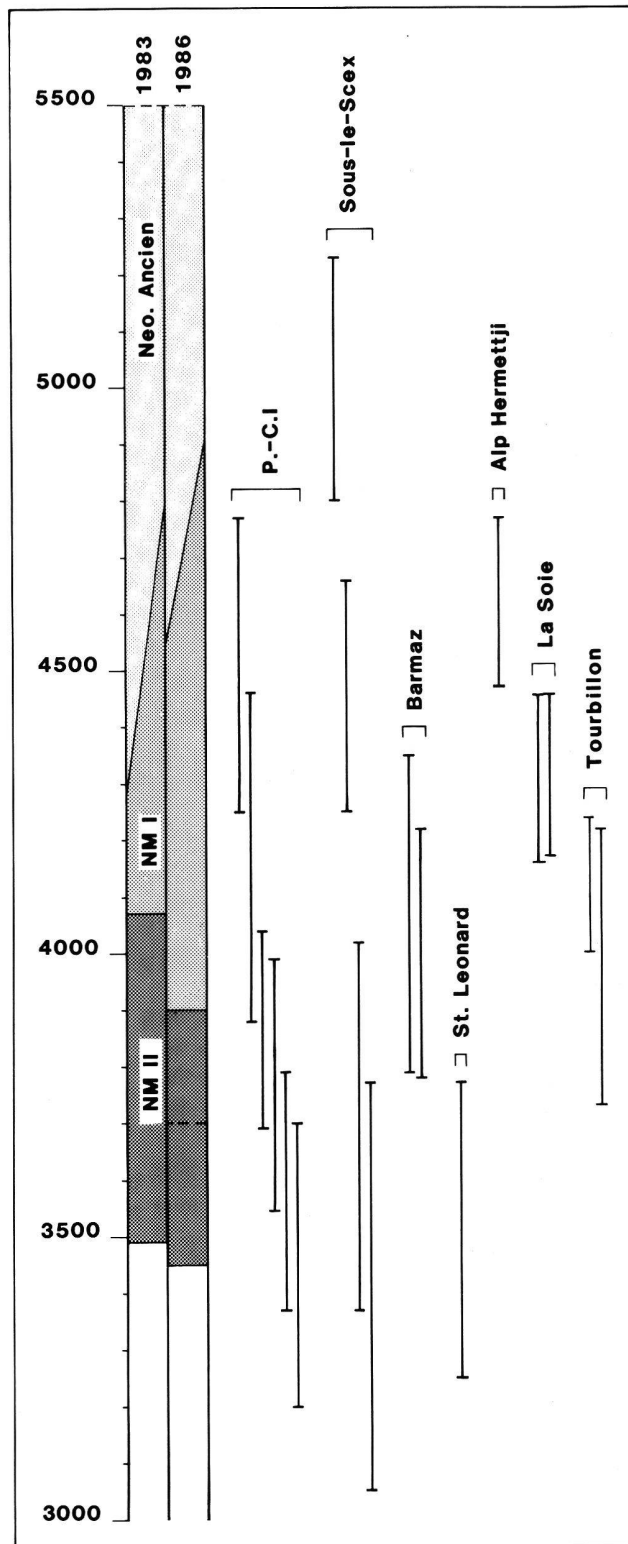


Fig. 14. Tableau des datations isotopiques réalisées depuis l'établissement de la chronologie valaisanne (Gallay et al. 1983 et 1986).

L'étude de la chronologie valaisanne (Gallay et al. 1983) permet d'envisager une corrélation entre ces niveaux et la couche 6C de Sion-Planta.

9.2. Couche 13, niveaux d'occupation du NM I (?)

Niveau archéologique reconnu sur une surface de 2 m². Il contenait un foyer daté par le ¹⁴C de 5630 ± 110 BP, soit à un intervalle de 4770 à 4248 av. J.-C. en datation calibrée (Pearson et al. 1986).

C'est la plus ancienne datation de la séquence du Petit-Chasseur I, elle peut être comparée avec les niveaux contemporains de la place de la Planta (couche 6B) et de l'abri d'Alp Hermettji.

Cette occupation appartient à un faciès précédent le complexe Chassey-Cortailod-Lagozza. On ne possède aucune information sur la civilisation néolithique de cette époque en Valais.

La couche 13 est séparée des niveaux supérieurs par une épaisse couche de loess (couche 12), qui marque une période d'abandon avant les établissements du NM II.

9.3. Couches 9 – 11, NM II, Cortailod

Nous regroupons ici l'ensemble des niveaux d'habitat correspondant au Néolithique moyen II. L'étude stratigraphique permet d'établir la relation suivante entre les chantiers I et II:

PC I	PC II
	c 13
c 9 –	c 14
c 11	

La sédimentation est assez complexe et se caractérise par l'alternance entre des niveaux de loess (dominant en aval du chantier) et des dépôts de terres (plus importants en amont). Cette sédimentation s'inscrit à la base de l'éta-ge des «terres rouges» de la stratigraphie valaisanne.

Nous présenterons tout d'abord les résultats d'ensembles communs à toutes les phases d'habitat. Une différenciation plus poussée étant rendue aléatoire du fait de la faible extension des surfaces reconnues et de l'importance des remaniements causés par les structures.

Le matériel présent dans tous les niveaux est homogène. Il se rattache au complexe Chassey-Cortailod-Lagozza. L'absence de décors, caractéristique de la céramique de Saint-Léonard, correspond bien à ce qui a déjà été observé au PC II et nous empêche de préciser la relation chronologique entre le faciès décoré de Saint-Léonard et la céramique sans décor du Petit-Chasseur.

Les datations obtenues sont en accord avec la chronologie absolue du NM II. La densité de l'occupation et la marge importante due à la méthode ne permet pas d'établir une chronologie interne significative.

Le monument M IV (Bocksberger 1964) et les observations stratigraphiques ponctuelles de niveaux profonds sur l'ensemble du chantier I sont contemporaines de cette phase.

L'analyse des stratigraphies et l'établissement de la chronologie des structures permet de restituer 5 ou 6 phases d'occupation successives.

9.3.1 Occupation 1, niveau 11e

Couche reconnue sur 13.5 m², contenant cinq fosses et quelques trous de piquet, il s'agit d'une zone en relation avec le stockage dans les fosses. Aucune structure ne permet d'envisager la présence d'une construction.

9.3.2 Occupation 2, niveau 11d

Couche reconnue sur une surface de 11 m², constituée de quatre fosses et d'un ensemble de quinze trous de piquet en relation direct avec les fosses. Aucun alignement significatif n'a pu être établi.

L'étude des remplissages de fosses montrent que la distinction entre ces deux premières phases n'est pas bien marquée. La faiblesse des indices reconnus ne permet pas d'établir s'il existe effectivement un niveau d'abandon entre les phases 11d et 11e ou un simple réaménagement sur le sol existant.

9.3.3 Occupation 3, niveau 11c

Occupation reconnue sur une surface de 20.5 m², caractérisée par la présence de cinq nouvelles fosses, d'un trou de poteau et d'empierrements perpendiculaires au pendage de la couche. C'est le seul niveau où les structures ont une organisation cohérente, avec la zone des fosses, limitées par les empierrements.

L'abandon du site est attesté par des dépôts de graviers (couche 11b) en amont. La distinction est moins nette en aval, où l'ensemble 11a – 11 b correspond à des sédiments remaniés.

9.3.4 Occupation 4, niveau 11a

La couche 11a est conservée en amont, où elle couvre une surface de 13.5 m². C'est le seul véritable sol reconnu à la fouille, il est couvert d'ossements dont la fragmentation est faible. Les structures sont au nombre de deux; une fosse peu profonde et un foyer.

La zone aval est érodée, mais deux éléments intéressants sont rattachés au niveau 11a. Il s'agit d'une tombe de type Chamblandes, implantée parallèlement à une paroi. Par comparaison avec le site du PC II, il est probable que ces deux éléments soient en relation directe avec un habitat.

La couche 10 marque un arrêt net de l'occupation, avec le dépôt d'un niveau de loess de 5 à 10 cm d'épaisseur suivant les zones. En amont, ce loess s'insère dans des éboulis de pente.

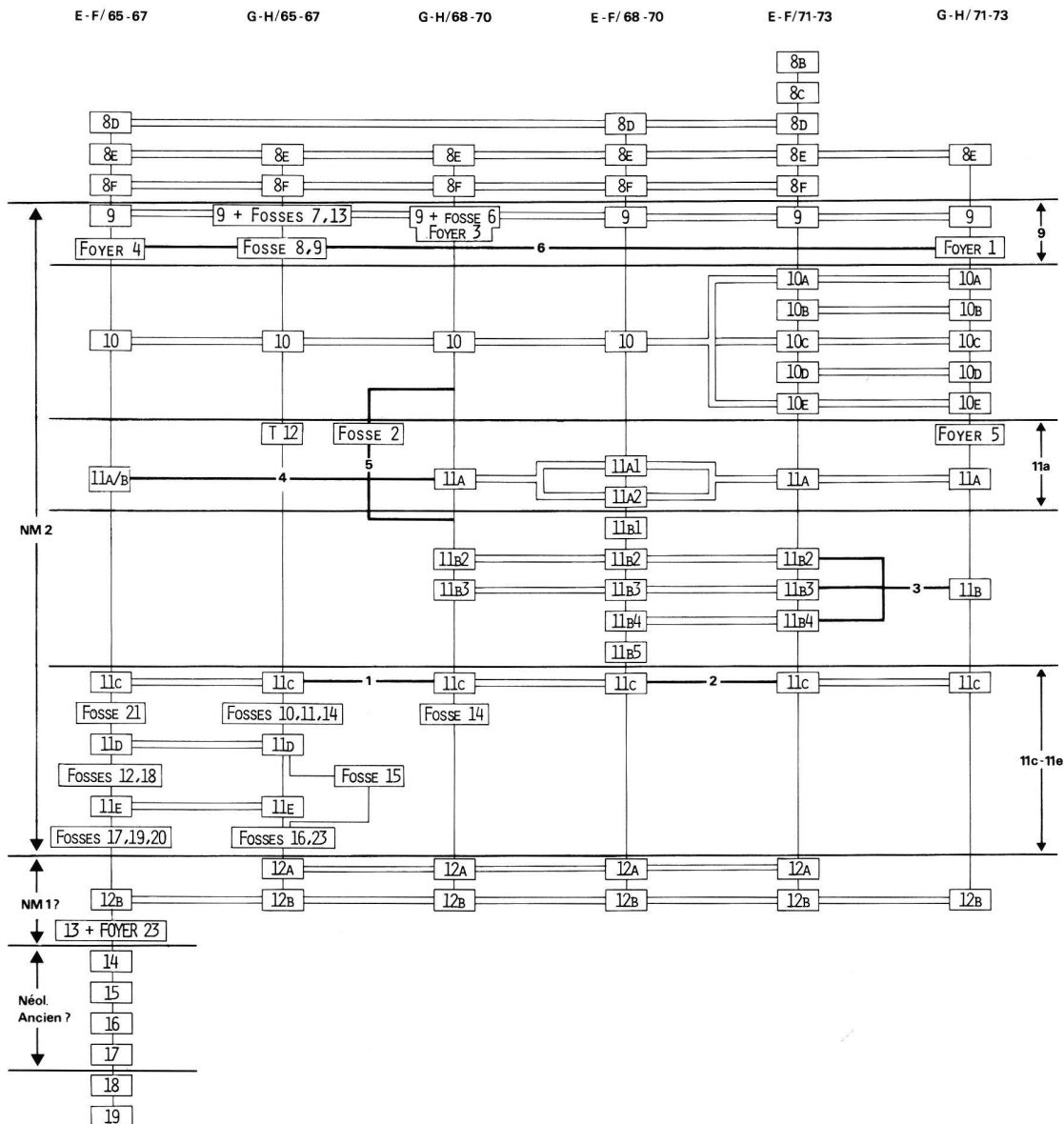


Fig. 15. Diagramme de Harris permettant de dresser une synthèse des informations stratigraphiques de l'horizon inférieur du Petit-Chasseur I.

9.3.5 Occupation 5, niveau 9

Couche de terre brune en relation avec des dépôts de pente, elle se compose de cinq fosses et de trois foyers. Le matériel osseux est très abondant et plus fragmenté que pour le niveau 11a. Aucun élément architectural n'a pu être mis en évidence au cours de la fouille, mais la fosse 6 et peut-être la fosse 9 pourraient correspondre à des trous de poteau.

Le niveau d'apparition des structures et la répartition du matériel permettent d'envisager une occupation continue pendant la période de formation de la couche 9 ou plusieurs petites occupations réparties dans le temps. Un seul élément est très net, le début de l'occupation se marque en surface de la couche 10, par un sol dans lequel sont creusés les foyers 1 et 4.

10. Conclusion

La fouille de l'horizon inférieur du Petit-Chasseur permet de faire quelques remarques, tout d'abord au niveau du site, puis dans le cadre plus général du Néolithique moyen valaisan.

Sur le plan stratigraphique, il faut relever la forte densité d'occupation, tant du point de vue chronologique que spatial. La présence humaine débute avec le Néolithique moyen I, pour s'intensifier pendant la seconde phase. L'étude des stratigraphies a en outre permis de comprendre l'articulation chronologique entre les deux chantiers, le Petit-Chasseur I étant antérieur (couches 11 et 13) ou contemporain (couche 9) de la couche 14 du chantier II. L'occupation, qui ne peut être comprise du point de vue

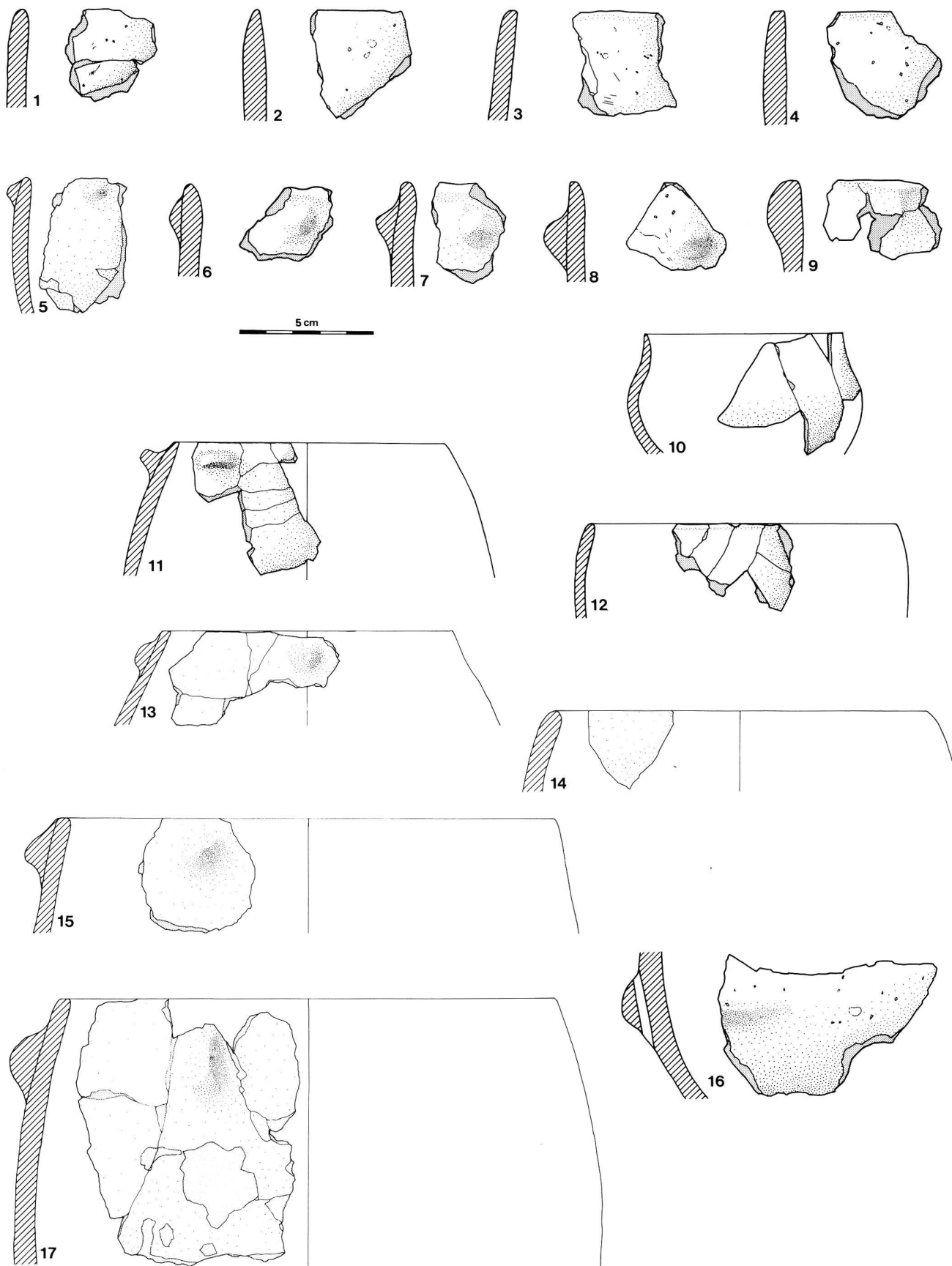
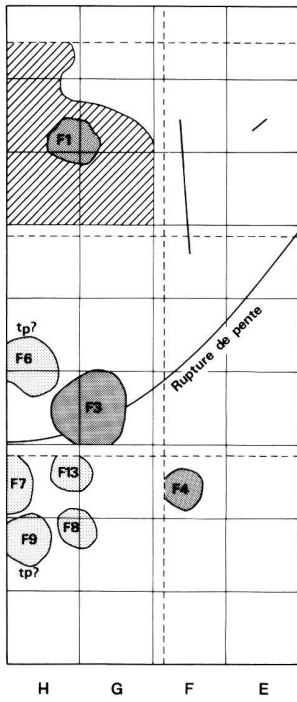


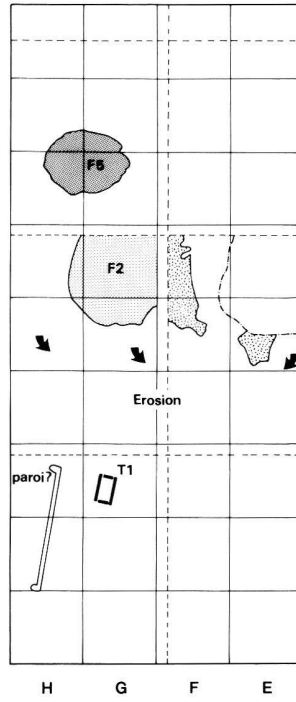
Planche I. Céramique néolithique moyen II des niveaux 9–11. Couche 9: 1, 3, 6, 8, 11. Couche 11c: 7, 9, 10. Couche 11d: 2, 12, 16. Couche 11e: 4. Caisson 2 (couche 9): 14, 15, 17. Provenance indéterminée: 5, 13.



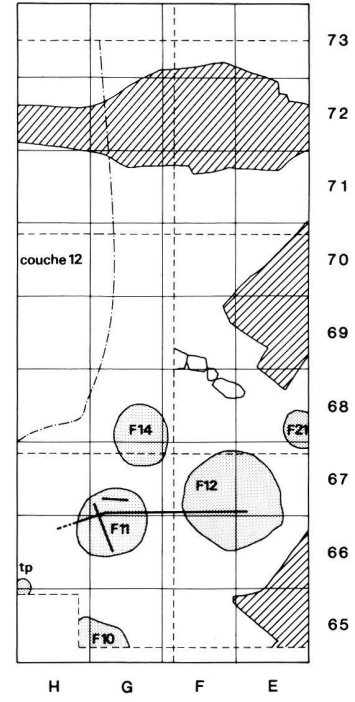
Planche 2. Industrie lithique du Néolithique moyen II, couche 9 – 11. Silex No 1 – 9. Cristal de roche No 10 – 25. Couche 9: 1, 2, 4, 9, 10, 14, 15 – 17, 19, 21. Couche 11a: 3. Couche 11c: 5, 7. Couche 11d: 13. Couche 11e: 8. Sans provenance: 6, 11, 12, 18, 20, 22 – 25.



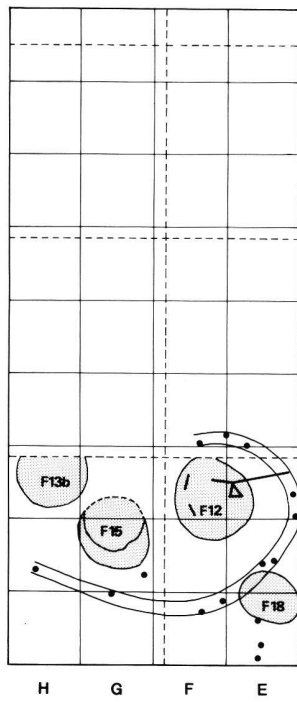
Couche 9



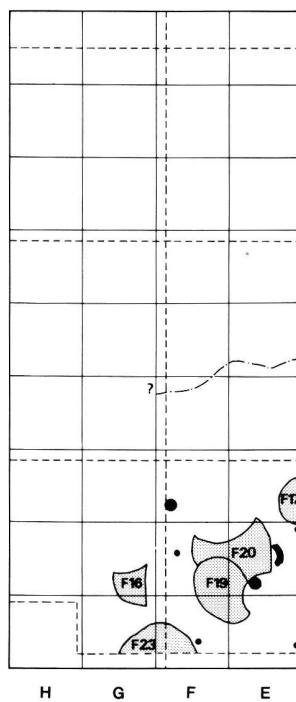
Couche 11a



Couche 11c



Couche 11d



Couche 11e

-  Foyer
-  Fosse et Trou de poteau
-  Empierrement
-  Liaisons ceramiques
-  Trou de piquet

Planche 3. Plans schématiques des surfaces du Néolithique moyen II.

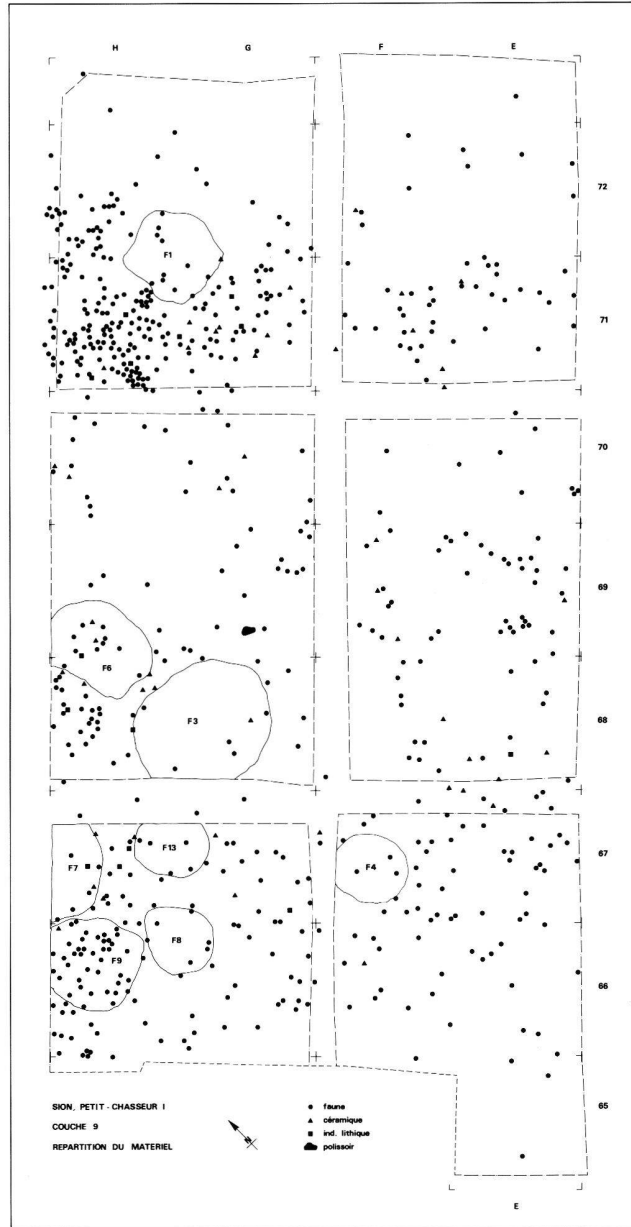
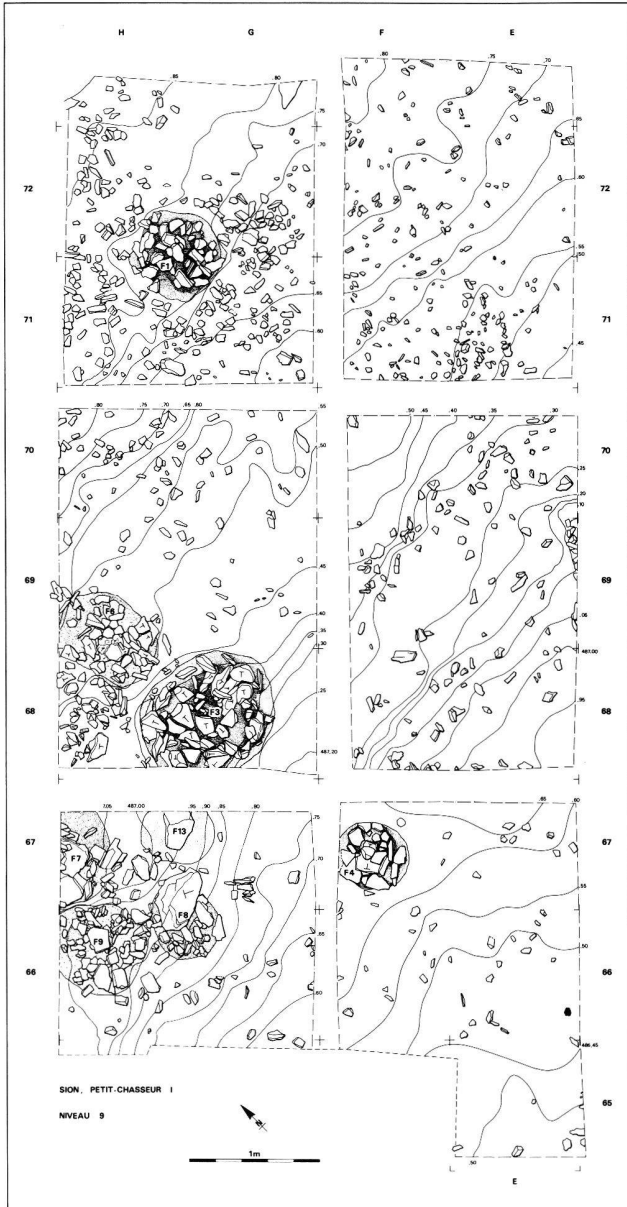


Planche 4. Plan de surface de la couche 9.

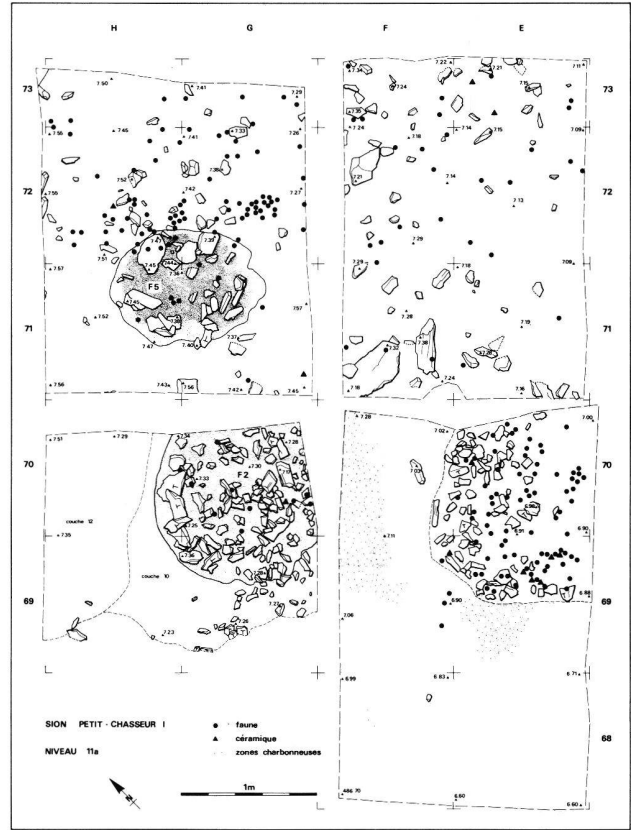
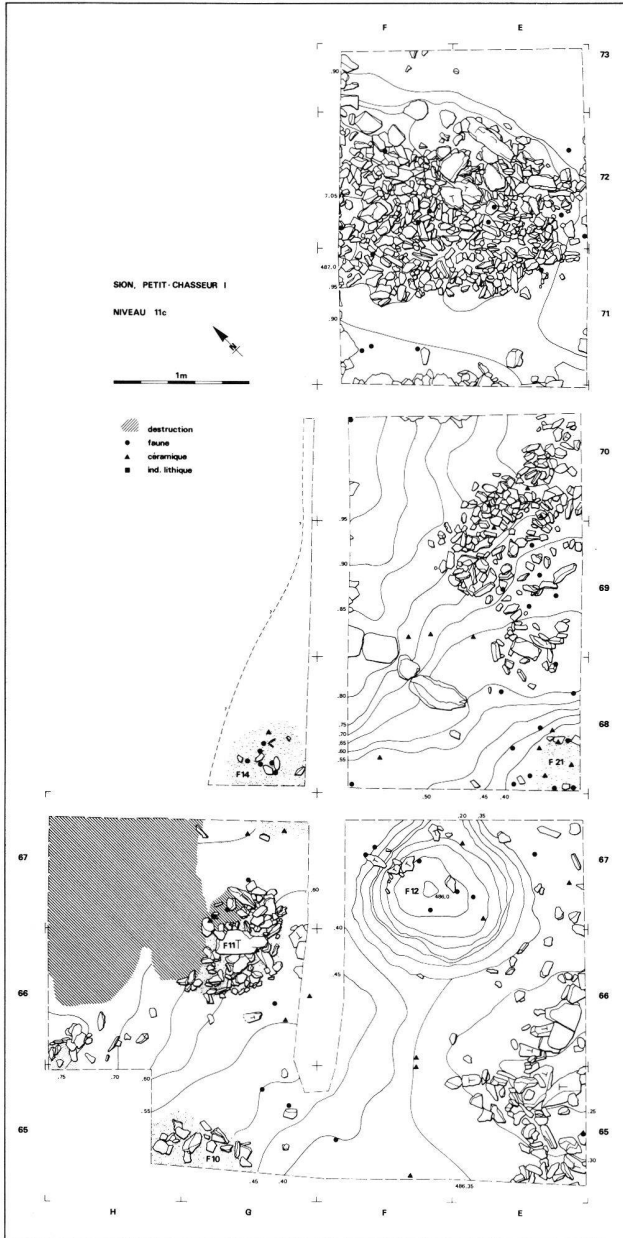
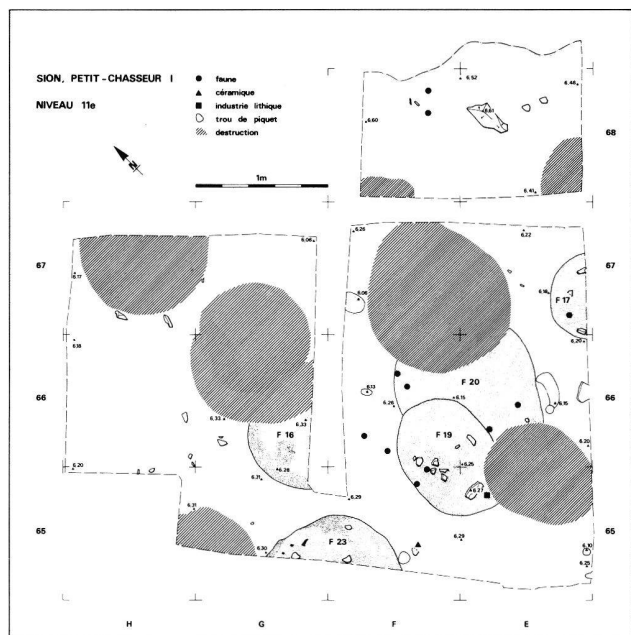


Planche 5. Plans de surface des couches 11a, 11c et 11e.



spatial par la fouille en raison de sa faible extension, doit cependant s'étendre à l'ensemble du chantier I et doit se poursuivre sur le chantier II sans discontinuité notable.

La faible quantité de mobilier archéologique ne permet pas de comprendre l'évolution de la civilisation matérielle pendant le Néolithique moyen. Tout au plus, peut-on relever des indices confirmant la place tardive du groupe de Saint-Léonard, puisqu'aucun tesson de ce type n'existe sur le chantier I.

Dans un cadre élargi, nous constaterons que la chronologie des premières phases de colonisation du Valais est maintenant bien établie. Les recherches actuelles permettront sans doute de les préciser. Par contre, ce qui est vrai au niveau du site, l'est également pour le Valais. Nous manquons d'ensembles céramiques pour comprendre l'évolution de la civilisation matérielle. Le Néolithique ancien ne repose que sur les découvertes de Sion-Planta, le Néolithique moyen I sur les découvertes récentes des prospections valaisannes. Pour le Néolithique moyen II, bien que l'échantillon soit un peu plus vaste, c'est l'absence de sites stratifiés qui nuit à l'avancement de la recherche, ou la fouille de sites sur des cônes d'alluvions (Petit-Chasseur et Sous-le-Scex), qui se révèlent peu propices à la conservation du matériel. La fouille et l'étude de sites comme Le Château de la Soie ou la colline de Tourbillon (Baudais et al. 1987) devraient permettre à l'avenir de préciser nos connaissances dans ce domaine.

Résumé

Les sondages et les fouilles de cinq secteurs du chantier I du Petit-Chasseur ont livré des occupations du Néolithique moyen, qui se caractérisent par une forte densité de structures et un matériel relativement pauvre.

L'étude stratigraphique permet de rattacher la première fréquentation du site Néolithique moyen I et après un abandon marqué par un important dépôt de loess, une série de cinq occupations appartenant à la seconde moitié du Néolithique moyen. Elle a en outre permis de comprendre la relation stratigraphique entre les chantiers I et II, la couche 9 du Petit-Chasseur I étant contemporaine de la couche 14 du chantier II.

Mise à part la couche 13 (NM I), reconnue sur 2 m² et qui ne contenait qu'un foyer, l'ensemble des niveaux recèlent de nombreuses structures, cistes de type Chamblandes, foyers et fosses. L'étude des remplissages permet de séparer des comblements intentionnels (couches 11c-e) de comblements naturels (couche 9) correspondant à un abandon du site sur une plus longue durée.

Le matériel, très mal conservé, se rapporte uniquement au NM II. Il se rattache au Cortaillod valaisan, avec une céramique non décorée et une série de pointes de flèches à base concave. Les éléments décorés, de type Saint-Léonard, sont totalement absents, ce qui est en accord avec la chronologie actuellement retenue pour ces éléments.

Zusammenfassung

Sondierungen und Grabungen in fünf Sektoren des Areals I im Petit-Chasseur haben mittelneolithische Belegungsphasen mit dichten Strukturbefunden und relativ spärlichem Fundmaterial ergeben.

Die Stratigraphie erlaubt folgende Zuweisungen: erste Begehung im Néolithique moyen I, dann deutliche Siedlungslücke, die in umfangreichen Lössablagerungen sichtbar wird; es folgen fünf Belegungsphasen der zweiten Hälfte des Néolithique moyen. Es wurde zudem eine Korrelation zwischen den Stratigraphien der Areale I und II möglich, indem Schicht 9 vom Petit-Chasseur I der Schicht 14 des Areals II entspricht.

Mit Ausnahme der Schicht 13 (NM I), die auf 2 m² aufgenommen werden konnte und nur eine Herdstelle enthielt, brachten alle Niveaus eine Fülle von Strukturen, darunter Steinkisten vom Typ Chamblandes, Herdstellen und Gruben. Die Grubeninhalte erlauben eine Unterscheidung zwischen absichtlich verfüllten (Schicht 11c-e) und natürlich aufgefüllten (Schicht 9) Materialien, wobei letztere ein langfristiges Auflösen der Siedlung anzeigen.

Die – schlecht erhaltenen – Funde gehören ins Néolithique moyen II, und zwar zum Walliser Cortaillod mit unverzierter Keramik und Pfeilspitzen mit konkaver Basis. Verzierte Elemente des Typs Saint-Léonard fehlen völlig, was mit der heutigen chronologischen Einstufung dieses Typs gut übereinstimmt.

Patrick Moinat
Département d'Anthropologie
de l'Université de Genève
12, rue Gustave-Revilliod
1227 Carouge - Genève

Bibliographie

- Baudais, D.; Curdy, P.; David-Elbiali, M. et May, O. (1987) Prospection archéologique du Valais. Une approche du peuplement préhistorique. AS 10, 1, 2-12.
- Bocksberger, O.-J. (1964) Découvertes archéologiques récentes à l'ouest de Sion. Nouvelles données sur le Néolithique valaisan. Bull. de la Murithienne, Soc. valaisanne des sciences naturelles 81, 3-12.

- (1966) Mise au point sur les découvertes préhistoriques du Petit-Chasseur à Sion (Valais). US 30, 21–36.
- (1976) (publié par A. Gallay) Le dolmen M VI. Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais) 1 et 2. Bibl. hist. vaud. CAR 6 et 7.
- (1978) (publié par A. Gallay) Horizon supérieur. Secteur occidental et tombes Bronze ancien. Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais) 3 et 4. Bibl. hist. vaud. CAR 13 et 14.
- Bocksberger, O.-J. et Burri, M.* (1963) Fouilles archéologiques du Petit-Chasseur à Sion: étude lithologique d'une coupe de 1962. Bull. de la Murithienne, Soc. valaisanne des sciences naturelles 80, 1–15.
- Brunier, C.; Martinet, C. et Elbiali, N.* (1986) Sion, Sous-le-Scex. In: Le Valais avant l'histoire, 14000 av. J.-C. – 47 apr. J.-C. Sion, Musées Cantonaux (catalogue de l'exposition), 250–253.
- Casjens, L.* (1975) Sedimentology of the Petit-Chasseur. Genève, Dép. d'Anthropologie de l'Univ. (rapport, non publié).
- Corboud, P.* (1986) Saint-Léonard, les Bâtiments. In: Le Valais avant l'histoire, 14000 av. J.-C. – 47 apr. J.-C. Sion, Musées Cantonaux (catalogue de l'exposition), 281–285.
- Crotti, P. et Pignat, G.* (1980) Le site préhistorique et protohistorique de Rarogne (VS). Analyse archéologique et approche territoriale. Genève, Dép. d'Anthropologie de l'Univ. (travail de diplôme, non publié).
- (1984) Rarogne – une économie néolithique en milieu alpin (Valais). AS 7, 1, 7–15.
- Gallay, A.* (1972) Recherches préhistoriques au Petit-Chasseur à Sion. HA 10/11, 35–61.
- (1977) Le Néolithique moyen du Jura et des plaines de la Saône. Contribution à l'étude des relations Chassey-Cortailod-Michelsberg. Antiqua 6, publ. de la SSPA, Bâle.
- (1983) De la chasse à l'économie de production en Valais. Un bilan et un programme de recherche. Genève, Dép. d'Anthropologie de l'Univ. (Doc. Dép. d'Anthr. de l'Univ. Genève 7).
- (1984) Rapport préliminaire sur la séquence préhistorique de Sion, Sous-le-Scex. AS 7, 4, 144–146.
- (1986) Les bases de la chronologie préhistorique valaisanne. In: Chronologie. Antiqua 15, publ. de la SSPA, Bâle.
- (à paraître) Horizon supérieur. Secteur oriental. Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais) 7 et 8. Bibl. hist. vaud. CAR.
- Gallay, A.; Carazzetti, R. et Brunier, C.* (1983) Le Néolithique ancien de Sion-Planta (Valais, Suisse). Vallesia 38, 1–24.
- Gallay, A. et Chaix, L.* (1984) Le dolmen MXI. Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais) 5 et 6. Bibl. hist. vaud. CAR 31 et 32.
- Gallay, A.; Olive, P. et Carazzetti, R.* (1983) Chronologie C14 de la séquence Néolithique – Bronze ancien du Valais (Suisse). ASSPA 66, 43–72.
- Harris, E.-C.* (1975) The stratigraphy sequence: a question of time. World Archaeology 7, 1, 109–121.
- Magdeleine, J. et Ottaviani, J.-C.* (1983) Découvertes de vanneries datées du Néolithique moyen, dans un abri près de Saint-Florent en Corse. B.S.P.F. 80, 1, 24–32.
- May, O.* (1987) Zermatt VS, Abri d'Alp Hermettji: un site néolithique à 2600 m d'altitude. ASSPA 70, 173–175.
- (à paraître) Nouvelles précisions sur le Néolithique moyen I valaisan. Actes du Vème colloque sur les Alpes dans l'antiquité, Pila 11 – 13 septembre 1987. Bull. d'études préhist. alpines.
- Moinat, P.* (1985) L'habitat néolithique moyen du Petit-Chasseur I (Sion, Valais). Genève, Dép. d'Anthropologie de l'Univ. (travail de diplôme, non publié).
- Pearson, G.W.; Pilcher, J.R.; Baillie, M.G.L.; Corbett, D.M. et Qua, F.* (1986) High-precision 14C measurement of Irish oaks to show the natural 14C variations from AD 1840 to 5210 BC. Radiocarbon 28, 2B, 911–934.
- Rédalié, C.* (1973) Tombes de type Chamblandes dans les environs de Sion. Genève, Dép. d'Anthropologie de l'Univ. (travail de diplôme, non publié).
- Sauter, M.-R.; Gallay, G. et Chaix, L.* (1971) Le Néolithique du niveau inférieur du Petit-Chasseur à Sion, Valais. ASSPA 56, 17–76.
- Ürprmann, M.* (1981) Die Feuersteinartfakte der Cortailod-Schichten. Die Neolithischen Ufersiedlungen von Twann 18, Staatlicher Lehrmittelverlag, Bern.
- Villes, A.* (1981) Les silos de l'habitat protohistorique en Champagne crayeuse. In: Les techniques de conservation des grains à long terme, 2. Ed. par M. Gast et F. Sigaut. Paris, Ed. du CNRS (Laboratoire d'anthropologie et de préhistoire des pays de la Méditerranée occidentale, Aix-en-Provence), 194–225.
- Wermus, E.* (1981) Sembrancher, habitat préhistorique alpin (VS). Genève, Dép. d'Anthropologie de l'Univ. (travail de diplôme, non publié).
- Winiger, A.* (1985) L'habitat néolithique moyen du Petit-Chasseur II (Sion, Valais). Analyse du secteur oriental. Genève, Dép. d'Anthropologie de l'Univ. (travail de diplôme, non publié).